ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE

DE LA

LOIRE-INFÉRIEURE

18 gravures et une carte

HACHETTE ET Cie

GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT

DE LA

LOIRE-INFÉRIEURE

AVEC UNE CARTE COLORIÉE ET 18 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880

TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

LISTE DES GRAVURES

24867. — Typographie A. Lahure, 9, rue Fleurus, à Paris.

DÉPARTEMENT

DE LA

LOIRE-INFÉRIEURE

I. — Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département de la Loire-Inférieure doit son *nom* à sa situation sur le cours inférieur de la Loire, fleuve qui se jette dans l'océan Atlantique à Saint-Nazaire.

Il a été *formé*, en 1790 : sur la rive droite de la Loire d'une portion de la **Bretagne,** l'une des provinces qui constituaient alors la France, et, sur la rive gauche, du *Pays de Retz,* autrefois *Rais*. Ce n'est pas seulement par son histoire que la Loire-Inférieure est une terre bretonne, elle l'est aussi par la nature de ses roches granitiques et schisteuses, par ses productions, par l'origine et les mœurs des habitants de ses campagnes ; mais elle ne l'est plus par le langage.

La Loire-Inférieure est *située* dans la région occidentale de la France. Nantes, son chef-lieu, se trouve à 396 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Paris par le chemin de fer, à 335 ou 340 seulement à vol d'oiseau. C'est un département maritime, bordant l'océan Atlantique.

La Loire-Inférieure a pour *limites :* à l'ouest, l'océan Atlantique ; au nord-ouest, le département du Morbihan ; au nord, le département d'Ille-et-Vilaine ; à l'est, le département de Maine-et-Loire ; au sud, le département de la Vendée. Ses limites sont le plus souvent artificielles ; toutefois, elle a aussi des frontières naturelles : l'océan Atlantique, à l'ouest ; le Semnon,

la Chère, puis la Vilaine, au nord ; à l'est (rive gauche de la Loire), la Divate, la Sanguèse et la Moine ; au sud, la Sèvre, l'Issoire, le Falleron , la Loire, sur une quarantaine de kilomètres, d'Ingrande à la séparation des arrondissements d'Ancenis et de Nantes, etc.

Sa *superficie* est de 687,456 hectares. Sous ce rapport, la Loire-Inférieure est le 20me département de la France : en d'autres termes, 19 seulement sont plus étendus. Sa plus grande *longueur*, — de l'est à l'ouest, de l'entrée de la Loire dans le département à la Pointe du Castelli, près du Piriac, — est de 122 kilomètres. Sa plus grande *largeur*, — du nord au sud, de Soulvache à Légé, — est d'un peu plus de 105 kilomètres. Enfin son *pourtour* est de 562 kilomètres, en ne tenant pas compte des sinuosités secondaires.

II. — Physionomie générale ; littoral.

La Loire-Inférieure est l'un des départements les plus plats de la France. Le relief du pays est formé, au nord de la Loire, par des plateaux ondulés, continuation de ceux d'Ille-et-Vilaine. Ces plateaux, à l'aspect monotone, offrent une vaste étendue de landes, mais aussi de belles forêts. Leur altitude, qui varie généralement entre 50 et 80 mètres, atteint 115 mètres à la colline de *la Bretèche*, qui s'élève à la lisière de la forêt de Javardan, tout près des limites du département d'Ille-et-Vilaine, à l'est de Fercé, à 6 ou 7 kilomètres en ligne droite à l'est-nord-est de Rougé.

De Nantes à Pont-Château, la rive droite de la Loire est dominée par une chaîne de coteaux peu élevés, que séparent du fleuve des prairies, des terres basses et même marécageuses : c'est ce qu'on appelle le *Sillon de Bretagne*. Sa hauteur, de 60 à 80 mètres, atteint 91 mètres près du Temple-de-Bretagne.

La plaine d'alluvions comprise entre le fleuve et le Sillon de Bretagne s'élargit considérablement à l'ouest de Savenay, à mesure que le Sillon se porte au nord en s'abaissant. Derrière

Saint-Nazaire, de la Loire jusqu'auprès de la Vilaine, cette plaine, devenue tout à fait marécageuse, porte le nom de *brières*. Toute la partie des brières qui s'étend au nord-ouest de Montoir, sur une longueur de 15 kilomètres et une largeur de 10 kilomètres, est une immense tourbière appelée la *Grande-Brière*, et séparée de la mer, à l'ouest, par le massif des collines de Guérande. Tour à tour prairie, lac, champ de tourbe, elle a pour habitants les *Briérons* ou tourbiers, qui vivent dans des hameaux et des villages situés sur de faibles monticules, anciennes îles ou anciens promontoires du golfe qu'a remplacé la Grande-Brière.

M. de Kersabiec et, après lui, M. Ernest Desjardins croient avoir démontré que la Grande-Brière, traversée aujourd'hui par l'Étier de Méan, auquel on donne aussi le nom de Brivé, communiquait directement avec la mer par le *Brivates Portus* de Ptolémée, au nord de la péninsule de Guérande : des retranchements anciens se montrent près de Saint-Lyphard, à l'endroit où aurait alors commencé le canal de jonction entre la mer et le golfe. Le séjour prolongé des eaux dans la plaine de la Brière se voit avec une telle évidence que des traditions se sont naturellement formées dans le pays pour raconter d'anciennes irruptions de la mer. Sans doute l'eau de la marée peut y avoir reflué par les « étiers » ou canaux d'écoulement, puisque le niveau moyen de la plaine est seulement de 3 mètres au-dessus du niveau de l'Océan ; mais l'ensemble de sa formation est bien celui d'une tourbière qui s'est accrue peu à peu par l'accumulation de ses plantes spongieuses sur un ancien fond marin occupé par les eaux douces. Entre la Grande-Brière et les *bogs* d'Irlande, il n'y a point de différence : des forêts qui croissaient autrefois sur le sol envahi par les tourbes ont été étouffées, et les arbres, tombés pour la plupart dans le sens du sud-ouest au nord-est, c'est-à-dire dans la direction du vent principal, se montrent encore parfaitement conservés sous la couche à demi carbonisée des sphaignes ; leur bois, devenu aussi noir, aussi dur que l'ébène, est assez bien conservé pour être débité et

transformé en parquets. Lors de la création du nouveau port de Saint-Nazaire, il avait été question de creuser les bassins à flot dans la Brière; les navires y eussent trouvé un refuge assuré contre les tempêtes du large et les attaques d'une flotte ennemie.

Au sud du fleuve, le pays n'est pas plus élevé qu'au nord, et même aucun de ses coteaux n'y dépasse 100 mètres : on y remarque plusieurs vallées, celles de la Maine, de la Sèvre Nantaise, de la Moine, de la Divate, très-encaissée, de l'Ognon et de la Boulogne, aux rives généralement plates, de la Logne, tortueuse et pittoresque, de l'Acheneau, aux berges marécageuses, et la vaste nappe du **lac de Grand-Lieu**. Long de 9 kilomètres, large de 7, vaste de 7,000 hectares, ce lac est en forme de losange. Les terres qui l'entourent sont plates et mouillées. D'après une légende merveilleuse, ce lac aurait remplacé subitement la cité d'Herbauge (*Herbadilla*), dont Dieu aurait ainsi châtié les habitants adonnés à toutes sortes de vices. « A l'époque où l'isthme qui séparait la Loire et le lac n'était pas encore rompu, dit M. Élisée Reclus, la cavité recevait toute sa masse liquide des ruisseaux de son bassin, l'Ognon, la Boulogne, le Tenu ; mais, dès que « l'Acheneau » ou chenal de communication fut ouvert avec la Loire, ce fleuve lui-même put alimenter le lac, car pendant les marées il est à un niveau plus élevé d'un mètre, et, suivant le flot ou le jusant, l'Acheneau coule tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. C'est même à une très-grande marée de la basse Loire que, suivant la tradition, le lac devrait sa forme actuelle : les eaux du fleuve auraient fait une irruption soudaine pendant le sixième siècle et noyé plusieurs villages. Cette légende se rapporte probablement à une simple rupture de digues, car, si le niveau du sol n'a pas changé brusquement, un lac a dû toujours exister dans cette dépression; toutefois il a dû être moins étendu, car les troncs d'arbres d'une antique forêt se trouvent en grand nombre dans ses vases. Actuellement, la forme du lac change aussi; le fin limon se dépose surtout le long de la rive occidentale, abri-

tée des vents d'ouest, tandis que les couches de gros sable et de mica s'allongent en péninsules de chaque côté des petites rivières qui débouchent dans les eaux orientales. En laissant la nature faire tranquillement son œuvre et en maintenant en bon état les portes de flot qui empêchent l'irruption de la Loire, on verrait la cavité lacustre se combler peu à peu ; mais, au lieu d'attendre patiemment le résultat du travail des siècles, il serait plus simple de reconquérir les 7,000 hectares du lac en épuisant directement les eaux. L'entreprise n'aurait rien de gigantesque, car la profondeur du lac est de 2 mètres à peine aux endroits les plus creux, et la moyenne des fonds est encore de moitié moins basse. D'ailleurs, l'œuvre serait des plus utiles : la vase de Grand-Lieu est riche en matières organiques, et fournirait une terre végétale d'assez bonne qualité; mais, jusqu'à présent, les propriétaires riverains se sont opposés aux travaux d'assèchement ; les rives du nord-ouest sont les seules qui aient été endiguées et soumises à la culture. »

La Loire-Inférieure est un de nos vingt-quatre départements maritimes : l'étendue de ses côtes est, en nombre rond, de 125 kilomètres, abstraction faite des petites anses et des promontoires insignifiants. L'océan Atlantique commence à toucher son littoral, au nord, dans le golfe qu'on appelle *Trait de Pennebé*, golfe dont la partie septentrionale appartient au département du Morbihan. En suivant le rivage, dans la direction du sud, jusqu'à l'embouchure de la Loire, on remarque successivement : — Piriac, port qui ne peut recevoir que des grosses barques ; ce bourg est situé sur une côte rocheuse, près de la *Pointe du Castelli*, qu'un bras de mer de 6 kilomètres sépare de l'*île Dumet*, îlot fortifié d'environ 2,000 mètres de tour, dont les prairies nourrissent des chevaux à demi sauvages ; — la *rade du Croisic*, bordée d'abord de rochers, puis de sables séparant de la mer les salines de Guérande : ces salines communiquent avec l'Océan par le détroit qui va de la rade du Croisic au petit *golfe du Grand-Trait;* — le Croisic, ville de bains de mer, port qui fait un com-

merce considérable de sel et de sardines : il regarde le golfe du Trait, à 2 ou 3 kilomètres de la *Pointe du Croisic*, éloignée de 6 ou 7 kilomètres du phare que porte la roche marine appelée le Plateau du Four ; — le Bourg-de-Batz, auquel ses marais salants donnent une certaine importance ; — le port du Pouliguen, jolie station de bains, qui exporte la plus grande partie des sels de Batz et de Guérande ; — les dunes d'Escoublac, dont la plus haute a 53 mètres ; — Portnichet et son admirable plage ; — la *Pointe de Chemoulin ;* — Saint-Nazaire, l'un des ports les plus importants de la France, et ses deux magnifiques bassins : il occupe la rive septentrionale de la Loire, à l'embouchure même de ce fleuve, large sur ce point de 2,000 mètres.

De la Pointe de Chemoulin à celle du Croisic, le littoral a subi des changements de forme considérables. Ainsi toute la partie méridionale du rivage, sur une longueur d'environ 10 kilomètres, a été emportée par les flots, ne laissant à la place qu'une ligne de rochers et d'écueils. En dedans de cette barrière, la mer a creusé un vaste golfe entouré de plages ; les sables, soulevés par le vent, s'accumulent sur le pourtour du golfe en monticules mobiles, que les tempêtes chassaient devant elles avant que des plantations de pins les eussent fixés, et qui ont englouti en 1779 le vieux bourg d'Escoublac. A l'ouest, c'est le phénomène inverse qui s'est accompli. Là, l'ancienne chaîne d'îles dénudées et battues des vents où se trouvent le Bourg-de-Batz et le Croisic a été rattachée au continent par les oscillations de la côte et par les atterrissements fluviaux que les indigènes ont découpés en marais salants.

Au sud de l'embouchure de la Loire, on rencontre d'abord la baie Saint-Michel, et la *Pointe de Saint-Gildas*, où se termine le *golfe de la Loire*, qui a plus de 10 kilomètres d'ouverture, de cette pointe à celle de Chemoulin ; puis on entre dans la *baie de Bourgneuf*, dont l'ouverture est presque exactement la même que celle du golfe de la Loire, 10 à 11 kilomètres. La baie de Bourgneuf est comprise entre le

département de la Loire-Inférieure et celui de la Vendée, et l'île de Noirmoutier qui appartient à ce dernier. On y remarque un grand nombre de criques à plages de sable très-fréquentées aujourd'hui par les baigneurs de Nantes, et une ville de bains célèbre dans la France entière, Pornic. A 10 kilomètres au delà de Pornic, le littoral se borde de marais salants dont les effluves sont dangereux.

Des lais de mer argileux exhaussent chaque année le fond



Établissement de bains de mer du Croisic (*V.* p. 51).

de la baie de Bourgneuf d'environ 5 millimètres, et la réuniront au continent dans un avenir qui n'est pas très-éloigné. Bourgneuf-en-Retz, qui, en 1622, était un port de mer, est aujourd'hui à plus de 2 kilomètres du rivage ; et les organeaux qu'on voit encore dans les murs du château de la Garnache, à 16 kilomètres dans l'intérieur des terres, montrent avec quelle rapidité la mer se retire devant l'apport des alluvions.

III. — Cours d'eau ; canaux.

La plus grande portion de la Loire-Inférieure appartient au bassin de la Loire ; le reste dépend du bassin de la Vilaine et d'un certain nombre de très-petits fleuves côtiers.

La **Loire** est le plus long des fleuves de la France, et, dans toute l'Europe, il n'y a guère que douze ou treize fleuves qui aient un cours plus étendu, et dix seulement qui soient l'artère d'un bassin plus vaste. Sa longueur dépasse 1000 kilomètres, et son bassin s'étend sur onze ou douze millions d'hectares, ce qui ne fait pas le quart de la France entière, mais ce qui en fait plus du cinquième. Toutefois, dans cette vaste surface, le fleuve ne recueille pas, en moyenne, une masse d'eau proportionnelle à l'étendue du pays dont il est l'artère : si ses crues sont terribles, son débit minimum est très-faible.

Ce fleuve naît à moins de 150 kilomètres de la Méditerranée. Sa première source, bien faible, jaillit à 1373 mètres au-dessus des mers, dans le département de l'Ardèche, sur le flanc d'un volcan éteint, le Gerbier-de-Joncs, haut de 1562 mètres. D'abord elle coule au nord, jusque vers Digoin, puis au nord-ouest, jusque vers Gien et Orléans, où elle tourne à l'ouest, direction qu'elle garde jusqu'à la mer.

Quand la Loire entre dans la Loire-Inférieure, diverses rivières lui ont porté les eaux d'une grande partie des montagnes de la France centrale : Cévennes, monts d'Auvergne, monts du Limousin et de la Marche, monts du Lyonnais, Morvan. Elle a reçu l'Allier, aussi grand ou plus grand qu'elle, le Cher, l'Indre, la Vienne et la Maine, et parcouru ou bordé onze départements : l'Ardèche ; la Haute-Loire, où elle passe à 4 kilomètres du Puy-en-Velay ; la Loire, où elle baigne Roanne ; Saône-et-Loire ; l'Allier ; la Nièvre, où elle passe devant Nevers ; le Cher ; le Loiret, où elle arrose Orléans ; Loir-et-Cher, où elle coule au pied de l'amphithéâtre de Blois ; Indre-et-Loire, où elle baigne Tours ; Maine-et-Loire, où elle rencontre Saumur.

Dans le département de la Loire-Inférieure, qu'il commence à toucher par sa rive droite à Ingrandes, mais où il n'entre pleinement qu'en aval de Champtoceaux, au confluent de la Divate, le fleuve garde une largeur de 400 à 1,000 mètres jusque vers Couëron et le Pellerin, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où il se transforme en estuaire. Tantôt il ne remplit qu'un lit, tantôt il coule en plusieurs bras enfermant des îles basses ; tantôt sa vallée s'étend à d'assez grandes distances, tantôt, comme à Oudon et à Clermont, les coteaux se rappro-



Ancenis (*V.* p. 49).

chent au point de réduire la plaine presque au seul lit de la Loire.

D'Ingrandes à Nantes, la Loire passe au pied de Varades, à Ancenis, à Oudon, à Clermont, à Mauves. A Nantes, elle se divise en quatre bras principaux et en quelques bras secondaires. Au-dessous de Nantes et de Chantenay, qui n'est qu'un faubourg de cette belle cité, la Loire passe entre les deux grandes usines métallurgiques de la Basse-Indre et d'Indret, puis entre Couëron et le Pellerin. En aval de ces deux bourgs, elle commence à prendre les proportions d'un estuaire et à se border sur les deux rives de plaines basses et

à demi marécageuses : en même temps que son lit s'élargit, il se remplit d'îles, dont quelques-unes sont très-vastes.

Devant Paimbœuf et devant Donges, on compte 2,500 à 3,000 mètres entre les deux rives, et un peu plus bas la largeur de l'estuaire dépasse 4 kilomètres ; mais, tout à coup, avant d'entrer dans la mer, le fleuve se resserre, et il n'a plus que 2 kilomètres entre Saint-Nazaire et Mindin, c'est-à-dire à son embouchure.

La Loire appartient au département de la Loire-Inférieure sur 110 kilomètres environ, dont 35 pour la portion commune avec Maine-et-Loire. Son débit, à son entrée dans le département, varie considérablement suivant les saisons : à l'étiage, c'est-à-dire quand il n'a pas plu depuis longtemps et que les eaux sont fort basses, elle roule environ 25 mètres cubes, ou 25,000 litres d'eau par seconde à Orléans, près de 50 mètres cubes en aval du confluent de la Vienne, et sans doute plus de 60 quand elle entre dans la Loire-Inférieure, après avoir reçu l'important tribut de la Maine, la rivière qui traverse Angers. Ces chiffres, d'ailleurs, se rapportent aux eaux exceptionnellement basses : dans les sécheresses ordinaires, le fleuve débite environ 35 mètres devant Orléans, 70 au-dessous de la Vienne, 100 en aval de la Maine. Quant aux crues, nous l'avons dit, elles sont énormes : elles peuvent atteindre *dix mille* mètres cubes d'eau par seconde.

A Nantes, le fleuve débite à l'étiage au moins 700 mètres à la seconde ; mais il faut observer qu'il y est déjà soumis à l'influence de la marée, et que les eaux qui montent et descendent avec le flux et le reflux ne représentent point le volume réel écoulé par la Loire.

Le rôle de Nantes comme port maritime s'est notablement amoindri pendant les dernières années, au profit de Saint-Nazaire, à cause de l'emploi de navires de plus en plus profonds, qui ne peuvent s'exposer au danger d'échouage sur les barres de la Loire : pour les bâtiments ayant un tirant d'eau de plus de 3 mètres, la navigation est très-difficile. La valeur du temps est aussi beaucoup plus appréciée qu'autrefois, et



Nantes (*V.* p. 54).

les chemins de fer permettent maintenant d'aller chercher les marchandises à l'embouchure du fleuve, tandis qu'il fallait attendre jadis que les navires, allégés ou non dans les ports situés en aval, eussent lentement remonté le fleuve.

Pour améliorer la situation commerciale de Nantes, on a décidé l'exécution, sur la rive gauche de la Loire, d'un canal latéral correspondant à la plus mauvaise partie du fleuve, sur une longueur de 12 à 14 kilomètres, partant de l'extrémité des digues à la hauteur de la Martinière (en aval du Pellerin) et aboutissant à l'origine du bras du Petit-Carnet (6 kilomètres en amont de Paimbœuf). Des dragages convenables procureront à la navigation un tirant d'eau de 5^{m},50 en vives eaux ordinaires dans la partie endiguée en amont de la Martinière. En aval du Petit-Carnet, la profondeur actuelle est suffisante.

Les eaux de la Loire entraînent en quantité considérable les débris des terrains qu'elle traverse sur son long parcours : les sables les plus lourds sont charriés dans le lit du courant principal ; les sables plus légers, après s'être déposés sur les rives, sont emportés par les courants aériens et s'accumulent en dunes sous l'influence des vents qui règnent ordinairement dans la région. Les limons maintenus en suspension dans les eaux courantes se déposent dans les accalmies qui résultent de l'amortissement des vitesses des courants entre eux ou contre les rives.

Les ruisseaux et rivières que le fleuve reçoit dans le département de la Loire-Inférieure sont : le ruisseau des marais de Grée, le Havre, la Divate, l'étier de Goulaine, l'Erdre, la Sèvre Nantaise, la Chésine, l'Acheneau ou la Cheneau, et l'Étier de Méan ou Brivé.

Le *ruisseau des marais de Grée* tire son nom du vallon marécageux qu'il parcourt avant de se perdre dans le fleuve (rive droite) aux portes d'Ancenis. Ce cours d'eau insignifiant a 25 kilomètres de longueur.

Le *Havre*, appelé d'abord le *Donneau*, a sa source à Pannecé, et ne prend le nom de Havre qu'au moment d'entrer

dans le fleuve (rive droite), à Oudon, après un cours de 26 kilomètres.

La *Divate* (20 kilomètres) appartient par ses sources au département de Maine-et-Loire, qu'elle sépare pendant fort longtemps de la Loire-Inférieure. Après avoir traversé les communes de la Boissière-du-Doré et de la Chapelle-Basse-Mer, elle se jette, presque en face du Cellier, (rive gauche) dans un bras de la Loire que les mariniers appellent *Boire d'Anjou.*

Le ruisseau de l'*Étier de Goulaine* arrose les cantons de



Saint-Nazaire, en 1830.

Vallet et du Loroux et se jette dans la Loire un peu au-dessous de Basse-Goulaine. Sa longueur est de 22 kilomètres.

L'**Erdre** est à la fois un cours d'eau et une succession de lacs ; il faut y voir le reste d'un ancien « fjord » semblable à ceux de la Scandinavie. Au-dessus de Nantes, elle est quelquefois aussi large que la Loire, grâce à l'écluse qui l'arrête dans cette ville, et pendant plus de 20 kilomètres, elle a les dimensions d'une grande rivière. Sa longueur dépasse 100 ki-

lomètres. Née sur des plateaux dont l'altitude n'atteint même pas 100 mètres, dans le département de Maine-et-Loire, elle coule d'abord vers l'ouest, entre dans le département par Saint-Mars-la-Jaille et passe à Riaillé. Au-dessous de Joué, elle tourne au sud, en même temps qu'elle devient navigable. Elle commence à faire partie du canal de Brest à Nantes au-dessous de Nort, là même où elle s'élargit pour la première fois en un lac allongé nommé la *Plaine de la Poupinière ;* à ce lac succède le bassin beaucoup plus vaste appelé *Plaine de Mazerolles*, puis la rivière s'avance vers Nantes, avec une largeur qui varie entre 250 et 800 mètres. C'est au cœur même de la grande ville qu'elle s'engloutit dans un bras de la Loire, sous le nom de *rivière de Barbin.* — Outre l'émissaire du grand réservoir de Vioreau (212 hectares ; 8 millions de mètres cubes), l'Erdre reçoit quelques ruisseaux peu importants : le *Nandy*, à Vritz ; la *Vallée*, à la Provotière ; le *Baillon*, à Vioreau ; le *Rateau*, aux Touches ; le *Pas-Chevalier*, à Quiheix ; le *Logné*, le *Hochard*, la *Verrière*, enfin le *Cens* (jadis *Aulxence*), aux portes de Nantes.

La **Sèvre Nantaise** est une rivière autrement considérable que l'Erdre, mais elle a presque tout son cours hors de la Loire-Inférieure : sur environ 135 kilomètres de longueur, elle n'en compte pas plus de 30 dans le département, déduction faite de 15 kilomètres communs avec la Vendée. Formée dans le département auquel elle a contribué à faire donner le nom de Deux-Sèvres, elle le sépare longtemps de celui de la Vendée. C'est au-dessus de Clisson qu'elle entre dans la Loire-Inférieure ; elle y coule dans une vallée tellement resserrée, qu'entre les deux talus qui la forment, il n'y a souvent place que pour la rivière et pour quelques étroites bandes de prairies. Aussi les villages ne sont-ils pas situés sur la rivière même, mais sur les collines des deux rives. Au-dessous de Vertou, les coteaux s'écartent, la vallée s'élargit un peu, mais déjà la Sèvre s'approche de sa fin. Elle se jette dans un bras de la Loire au-dessous du pont de Pirmil, à Pont-Rousseau, faubourg de Nantes. C'est de là que lui vient la seconde moitié

de son nom de Sèvre Nantaise. La Moine, la Sanguèse et la Maine sont ses trois seuls affluents dans la Loire-Inférieure, et encore ces cours d'eau appartiennent-ils surtout à d'autres départements. — La *Moine* (65 kilomètres), qui vient de Cholet (Maine-et-Loire), se réunit à la Sèvre Nantaise dans le beau vallon de Clisson, qu'on a surnommé le *Tivoli de l'Occident.* — La *Sanguèse*, formée en Maine-et-Loire, serpente dans un vallon resserré; elle tombe dans la Sèvre au Pallet, après un cours de plus de 30 kilomètres. — La *Maine*, longue de 60 à 70 kilomètres, sort du département de la Vendée : dans la Loire-Inférieure, elle arrose la vallée d'Aigrefeuille ; elle aussi, elle occupe le fond d'une espèce de gorge, si ce mot n'est pas trop ambitieux pour un pays aussi plat.

La *Chésine*, faible ruisseau, se jette dans la Loire (rive droite) à Nantes même, comme l'Erdre et la Sèvre Nantaise.

L'*Acheneau*, ou la Cheneau, rivière, ou plutôt canal navigable creusé en 1715 par les moines de Buzay, est le déversoir du lac de Grand-Lieu (*V.* p. 6), qu'alimentent deux cours d'eau, la Boulogne et l'Ognon ou le Lognon, tous deux venus de la Vendée : la *Boulogne* (70 kilomètres) baigne Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et a pour affluents la Logne et l'Issoire; l'*Ognon* a près de 45 kilomètres de longueur. A peine sortie du lac, l'Acheneau reçoit le *Tenu* (35 kilomètres) et la *Blanche*, puis elle baigne Port-Saint-Père, et coule entre des prairies basses, qui s'élargissent de plus en plus à mesure que la rivière s'approche du fleuve. L'Acheneau se jette dans la Loire à quelques kilomètres au-dessous du Pellerin (rive gauche), sous le nom d'*Étier de Buzay.* Son cours est de 21 kilomètres et demi.

L'*Étier de Méan* (50 kilomètres) prend sa source au nord de Savenay, dans la commune de Guenrouet, sous le nom de *Brivé;* il devient navigable au hameau de Catiho, contourne la colline de Pont-Château et côtoie la Grande-Brière, dont il exporte les tourbes. Il s'engloutit dans la Loire à Méan, à 3 ou 4 kilomètres au nord-est de Saint-Nazaire.

La **Vilaine** est une rivière assez considérable, d'environ 220 kilomètres de parcours. C'est elle qui baigne l'ancienne capitale de la Bretagne, Rennes. Elle n'appartient pas en réalité au département ; elle le sépare seulement, au-dessus et au-dessous de Redon, des territoires d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, sur à peu près 35 kilomètres ; puis elle va passer sous le fameux pont en fil de fer de la Roche-Bernard, et se perdre dans l'Atlantique par une embouchure de deux kilomètres de largeur. Elle est navigable sur 144 kilomètres, depuis Cesson, en amont de Rennes : suivant la marée, Redon est accessible aux navires calant de deux à quatre mètres. Parmi ses affluents, le Semnon, la Chère, le Don, l'Isac, ont tout ou partie de leur cours dans la Loire-Inférieure. Tous se jettent dans la Vilaine par la rive gauche.

Le *Semnon* ou Samnon (60 kilomètres) ne fait que séparer sur une dizaine de kilomètres le département de la Loire-Inférieure de celui d'Ille-et-Vilaine. Le *Brutz*, son tributaire, baigne le coteau de Rougé.

La *Chère* (45 kilomètres), tout entière dans le département, arrose le vallon de Châteaubriant, coule à 3 kilomètres au nord de Derval, arrose les communes de Saint-Aubin-des-Châteaux, Sion, Mouais et Pierric, et tombe dans la Vilaine à 1,200 mètres au-dessus d'un pont du chemin de fer de Rennes à Redon.

Le *Don* (85 kilomètres) forme, en amont de Moisdon-la-Rivière, l'*étang* très-allongé *de la Forge-Neuve ;* il reçoit la *Cosne*, passe à 4 kilomètres au nord de Nozay, à Guéméné-Penfao, et tombe dans le fleuve entre Avessac et Massérac. Précisément avant de se perdre dans la Vilaine, il traverse le *lac de Murin*, qui a 164 hectares d'étendue, mais peu de profondeur.

L'*Isac* (70 kilomètres) naît dans la forêt de l'Arche. Bien faible encore, il rencontre le canal de Nantes à Brest, auquel il prête une partie de ses eaux, sa vallée et son lit même sur une longue étendue. Confondu avec ce canal, il passe à Blain et à 4 ou 5 kilomètres au nord-est de

Saint-Gildas-des-Bois. Il gagne la Vilaine à 10 kilomètres au sud de Redon. C'est lui qui recueille (près de Saffré) les eaux de l'*Effondreau*, gouffre d'une grande profondeur. L'Isac reçoit un grand nombre de petits ruisseaux, à gauche du Sillon de Bretagne, à droite des plateaux de Puceul, du Gâvre, de Plessé et de Fégréac.

Les fleuves côtiers autres que la Vilaine sont complétement insignifiants. A peine si l'on doit nommer, au nord de la Loire, le ruisseau de *Pont-d'Armes*, qui se jette dans le Trait de Mesquer, et, au midi du fleuve, le ruisseau du *Boivre* à Saint-Père-en-Retz, le ruisseau de Pornic ou *canal de la Haute-Perche*, qui sort des marais de Pèvres-en-Arthon, et le *Falleron :* ce dernier, long de plus de 50 kilomètres, arrive de la Vendée; il passe devant Machecoul, puis se partage en deux branches ; de ces branches, qui isolent l'île de Bouin de la terre ferme, l'une est l'Étier du Sud, qui tombe dans la baie de Bourgneuf près de Bourgneuf-en-Retz ; l'autre, l'Étier du Dain, va se perdre au nord du détroit de Fromentine, qui sépare, à marée haute, le continent de la pointe méridionale de l'île de Noirmoutier.

Canaux. — Le **canal de Nantes à Brest** commence sur la Loire à Nantes, emprunte le lit de l'Erdre, le quitte pour passer, à Bout-du-Bois, dans la vallée de l'Isac, suit cette rivière jusqu'à son embouchure dans la Vilaine, puis, remontant ce fleuve, traverse l'extrémité sud-ouest du département d'Ille-et-Vilaine, celui du Morbihan, une partie des Côtes-du-Nord, et se termine à l'écluse de Châteaulin (Finistère), sur la rivière d'Aulne, qui débouche dans la rade de Brest. Il passe successivement dans les bassins de la Vilaine, du Blavet et de l'Aulne; il présente ainsi trois points de partage qui sont situés au Bout-du-Bois, à Hilvern et à Glomel. Il est alimenté par les rivières de l'Isac et de l'Oust, du Blavet, de l'Aulne et leurs affluents, et par les réservoirs de Vioreau, de Bosméléac, du Glomel, du Coron et du Bout-du-Bois, dont la contenance dépasse 16 millions de mètres cubes. Le développement du canal est de 359,116 mètres, dont 90,907 dans la

Loire-Inférieure. La pente totale est rachetée par 235 écluses. Le mouillage normal est fixé à $1^{m},62$.

Le *canal de Goulaine*, qui commence au petit port de Montru, commune de la Chapelle-Heulin, traverse les marais de Goulaine et se jette dans la Loire au Gourdeau.

Le *canal de la Boullaie* (10,800 mètres) relie la Chapelle-des-Marais au Brivé, dans le marais de la Grande-Brière.

Les autres *canaux* sont ceux : *de la Taillée; du Brivé* (près de Besné) *à la Loire*, en face de Paimbœuf (13,585 mètres de longueur) ; *de Nyon* (9,100 mètres), du Brivé à la Loire, à l'ouest de Donges ; *de Buzay*, sur l'Acheneau ; *de la Haute-Perche.*

IV. — Climat.

La Loire-Inférieure n'a pas de montagnes, et plus un pays est élevé au-dessus du niveau de la mer, plus il y fait froid ; elle est située sur le bord de la mer, et plus un pays est voisin de l'Océan, plus la température y est égale, douce et exempte de brusques variations.

Elle fait partie de la zone où règne le *climat girondin*, ainsi nommé parce qu'il se fait sentir dans le bassin de la Gironde, par exemple à Bordeaux; mais la Loire-Inférieure est située à plusieurs centaines de kilomètres au nord de Bordeaux, et le climat girondin s'y fond déjà, pour ainsi dire, avec le *climat armoricain*, climat pluvieux mais fort égal, auquel est soumise la Bretagne.

Participant à la fois de deux climats, qui ont pour caractère la douceur, la variabilité, l'humidité, le climat de la Loire-Inférieure est doux, variable, humide. La moyenne annuelle de la température à Nantes est d'environ douze degrés six dixièmes, c'est-à-dire plus élevée de deux degrés que celle de Paris. Le climat est généralement fort sain, excepté dans les contrées marécageuses, et surtout dans celles où la mer a abandonné ou abandonne des marais salants.

Si toute l'eau tombée du ciel pendant l'année restait sur le

sol sans être absorbée par la terre ou vaporisée par le soleil, on recueillerait dans les douze mois une nappe d'eau profonde de 65 centimètres à Nantes. Le nombre des jours de pluie dans cette ville est de 122.

V. — Curiosités naturelles.

La Loire-Inférieure ne présente aucune grande curiosité naturelle. On y admire la vallée de son fleuve, les bords charmants et pittoresques de l'Erdre, les vallons encaissés de la Sèvre, de la Moine et de la Maine, et surtout les roches et les écueils de son pittoresque littoral; mais on n'y trouve ni montagnes, ni grottes, ni cascades.

VI. — Histoire.

Dans les premiers temps historiques, la contrée de la France qui constitue aujourd'hui le département de la Loire-Inférieure, était occupée, sur la rive droite du fleuve, par un peuple de la Gaule armoricaine, les *Namnètes* ou *Nannètes*, dont le nom à peine défiguré se retrouve dans celui de la ville de Nantes, chef-lieu actuel du département, et sur la rive gauche par les *Pictones*.

Les Namnètes faisaient un commerce très-étendu. Leur habileté comme navigateurs était peu commune; aussi le Marseillais Pythéas, voyageur fameux dans l'antiquité, qui parcourait le monde au IVe siècle avant Jésus-Christ, a-t-il cité *Corbilo*, aujourd'hui Saint-Nazaire ou Couëron (?), comme une ville fort importante par son commerce et sa prospérité, comparable en tous points à Narbonne et à Marseille.

La sanglante défaite essuyée par les Vénètes, leurs voisins, qui avaient voulu résister aux Romains, décida les Namnètes à se soumettre à ces derniers (56 av. J.-C). Ils tentèrent cependant, peu de temps après, de se révolter, et ils participèrent, comme presque tous les autres peuples de la Gaule, à la grande prise d'armes qui se termina par la défaite de Ver-

cingétorix (52 avant J.-C.) et par le triomphe définitif de Rome.

Lors de la division de la Gaule en provinces, les Namnètes furent réunis d'abord à la Gaule Chevelue, puis à la Lyonnaise, et enfin, à l'époque de la subdivision de cette dernière au IIIe siècle, ils furent compris dans la Lyonnaise IIIe.

Vers l'an 275, saint Clair, premier évêque de Nantes, vint prêcher l'Évangile sur les bords de la Loire. Il fit de nombreux prosélytes, mais une persécution violente commençant à sévir contre les chrétiens, il se réfugia dans le diocèse de Vannes. Saints Donatien et Rogatien, néophytes nantais, furent alors martyrisés (290).

Vers cette époque aussi, les Namnètes, mécontents de l'administration impériale, fournirent un contingent considérable à la formidable insurrection des Bagaudes, qui dévasta pendant plusieurs années une partie de la France (276-286). Les cités armoricaines ne tardèrent pas à se constituer en confédération; et, se déclarant indépendantes, elles parvinrent à s'affranchir de la domination romaine (408), ou plutôt de la domination de Constantin, proclamé empereur par les troupes mutinées contre Honorius, à la suite de l'invasion des Gaules par les Vandales, les Suèves et les Alains.

Lorsque les Wisigoths se furent, en 490, emparés de Nantes, ainsi que des contrées voisines, Budic, chef breton que la confédération avait mis à sa tête, courut au secours de cette ville et la délivra. C'est le même Budic, sans doute, qui conduisit les Armoricains au secours de Paris (491) assiégé par les Francs de Clovis.

Clovis, le fondateur de la monarchie française, tenta de faire la conquête de l'Armorique (494-496); ayant échoué dans son entreprise, il s'allia avec la confédération armoricaine (497).

Cinquante ans plus tard, Nantes tombait au pouvoir de Clotaire Ier, qui, aux environs de Dol (Ille-et-Vilaine), venait de battre Conobre, duc de Bretagne, pour le punir d'avoir donné un asile à son fils Chramm, révolté contre l'autorité

royale. Conobre fut tué pendant l'action; Chramm, pris et immolé avec sa femme et ses filles. Clotaire confia alors l'administration de la ville à l'évêque saint Félix, qui fit exécuter de gigantesques travaux pour détourner la Loire et l'amener dans le lit du Sail, sous les murs du château.

Pendant les années suivantes, la Bretagne, partagée entre plusieurs chefs, est en proie à l'anarchie. Charlemagne la soumet en 799, avec l'épée de son lieutenant Wido, comte de la Marche de Bretagne; Louis le Débonnaire lui donne un duc, Nominoë, qui, aussitôt après la mort de ce suzerain, se fait proclamer roi et se déclare indépendant (840).

En 843 (le 24 juin), Nantes, dont Nominoë avait détruit les fortifications (842), est pillée par les Normands, ainsi que le pays environnant : Tiffauges, Mauge, Herbauge, le monastère de Montclair, l'abbaye d'Aindre, etc.

Après une grande victoire remportée en 848, à Ballon, sur les troupes de Charles le Chauve, Nominoë est couronné, à Dol, roi des Bretons. Mais, sous ses descendants, la Bretagne ne tarde pas à être de nouveau divisée entre plusieurs seigneurs qui ne cessent de se faire mutuellement la guerre. Profitant de ces troubles, les Normands renouvellent leurs invasions et leurs pillages ; cependant Alain IV, dit *Barbe-Torte*, parvient à les chasser de Nantes et de toutes les îles de la Loire, en 939. Alain peut être considéré comme le second fondateur de Nantes.

Vers la fin du xe siècle, Guérech, comte et évêque de Nantes, attaqué par Conan, comte de Rennes, qui convoitait le duché de Bretagne et le comté Nantais, vainquit son agresseur (982) à Conquereuil (*Concruz* ou *Çonquereux*). Mais, quelques années plus tard (990), Conan s'empara de Nantes et y bâtit une forteresse. Toutefois il ne jouit pas longtemps de sa victoire : attaqué par Foulques Nerra, comte d'Anjou (27 juin 992), à Conquereuil, il y fut encore défait et périt dans le combat. A dater de cette époque, commence la rivalité, qui règne encore de nos jours, entre Nantes et Rennes, les deux principales villes du pays breton.

Des famines, des pestes, des hivers rigoureux et des étés torrides signalent la première moitié du XIIe siècle. Un tremblement de terre épouvantable se fait sentir dans toute la Bretagne en 1112.

Vers 1169, la Bretagne tombe sous la domination anglaise, qu'elle subit jusqu'au jour où Geoffroy II, parvenu à sa vingt et unième année, refuse l'hommage à son père Henri II (1181).

Arthur Ier succède à Geoffroy, son père (1186); mais le roi d'Angleterre Jean Sans-Terre s'empare d'abord de sa personne, puis l'assassine lui-même, à Rouen, dans la nuit du jeudi saint (3 avril 1203).

Philippe Auguste, ayant confisqué toutes les possessions de Jean Sans-Terre en France, donne la Bretagne à Pierre de Dreux surnommé Mauclerc (mauvais clerc), son parent, à qui il fait épouser Alix, sœur du malheureux Arthur. Pierre de Dreux fit de Nantes la capitale de son duché. Il l'agrandit, la fortifia et la défendit avec succès contre le roi d'Angleterre Jean Sans-Terre, qui l'y assiégea en 1214. Quelques années plus tard, en 1222, il affermit son pouvoir en remportant sur les Normands et les seigneurs coalisés la sanglante victoire de Châteaubriant.

A la mort de Jean III, l'un de ses successeurs (1341), Jean de Montfort et Charles de Blois, qui tous deux prétendent au duché de Bretagne, commencent cette guerre de la succession de Bretagne, qui pendant 23 années mit aux prises l'Angleterre et la France. Jean de Montfort est assiégé et pris dans Nantes (1341) ; mais sa femme, Jeanne, continue la guerre. Enfin, après de longues luttes où se distinguent Bertrand Du Guesclin et Olivier de Clisson, Charles de Blois est défait et tué à la bataille d'Auray (29 septembre 1364), par l'armée que commandent Jean de Montfort, fils du compétiteur, et l'Anglais Jean Chandos. Le premier traité de Guérande (1365) assure au vainqueur la possession du duché de Bretagne. Un nouveau traité, signé également à Guérande en 1381 entre Charles VI et Jean de Montfort, confirme à ce dernier la pleine possession de la Bretagne.



Clisson (V. p. 30).

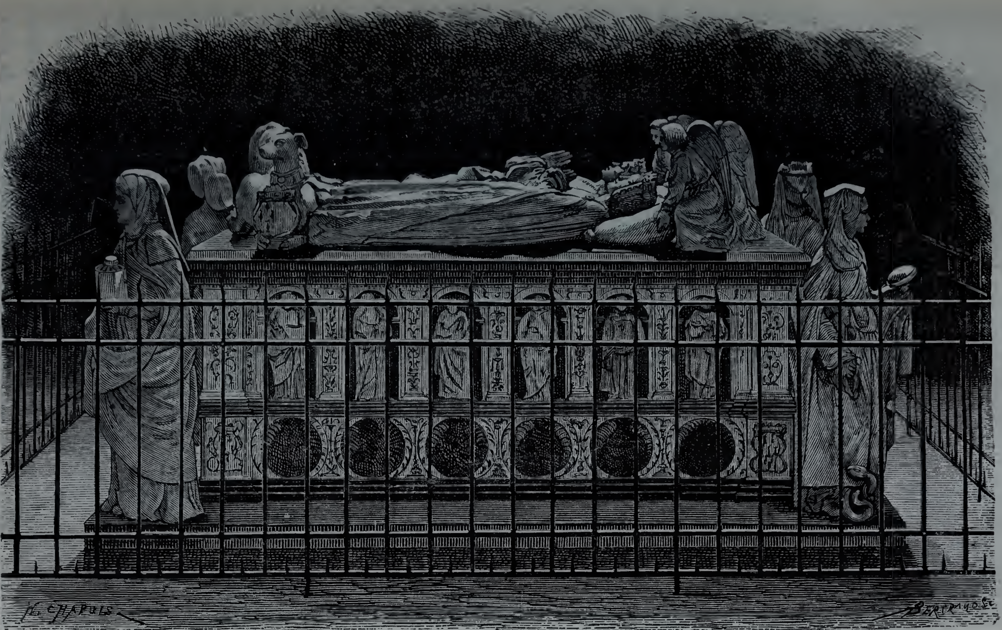
La Bretagne reste paisible jusqu'au règne de Louis XI, contre lequel le duc de Bretagne François II se ligue avec le roi d'Angleterre et le comte de Charolais. En 1468, l'armée royale, sous les ordres de l'amiral Bâtard de Bourbon, entre en Bretagne et force le duc à signer la paix à Ancenis (10 septembre).

Louis XI renouvela souvent les trêves et les traités de paix avec le duc François. Le duc avait pour conseiller Pierre Landois ; les grands et les nobles bretons, qui étaient hostiles à Landois, s'étant concertés entre eux, le firent arrêter et pendre sur une place de Nantes (13 août 1485).

Enfin, en 1487, l'armée royale, commandée par Louis de la Trémoille, entra de nouveau en Bretagne pour châtier le duc François, qui s'était allié aux ennemis de la régente Anne de Beaujeu. Châteaubriant, Ancenis, furent assiégées et emportées d'assaut en 1488, et, le 27 juillet de la même année, la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier mit fin à la guerre. Mais François II mourut peu de temps après, à Couëron, d'une chute de cheval. Sa fille lui ayant succédé, les hostilités recommencèrent. Alain d'Albret livra Nantes aux armées de Charles VIII, et la paix fut scellée par le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne (16 décembre 1491).

Les mariages d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, puis avec Louis XII (6 janvier 1499), et celui de sa fille Claude avec François Ier (18 mai 1514), habituèrent peu à peu la Bretagne à se considérer comme une annexe du domaine royal. Aussi, à la mort de la reine Claude en 1524, le roi n'éprouva aucune difficulté lorsqu'il demanda en son nom le serment et les hommages de la province. Huit ans après, à la suite d'une assemblée des États de la province, la réunion définitive de la Bretagne aux domaines de la Couronne fut solennellement proclamée (1532).

Depuis lors jusqu'à la Révolution française, peu d'événements remarquables s'accomplirent sur le territoire du département de la Loire-Inférieure ; nous signalerons seulement l'*édit de Châteaubriant* (1551), rendu par Henri II



Tombeau de François II, duc de Bretagne et de la duchesse Marguerite de Foix, à la cathédrale de Nantes (V. p. 56).

contre les Calvinistes, et l'*édit de Nantes* (1598), rendu par Henri IV en leur faveur ; la lutte du duc de Mercœur contre ce roi pendant les guerres de la Ligue ; le supplice de Chalais, ennemi de Richelieu (1626) ; l'arrestation à Nantes du surintendant Fouquet (1661) ; la condamnation et le supplice des Bretons compromis dans la conspiration de Cellamare (1719). Ajoutons que, lors de la Saint-Barthélemy, le maire de Nantes, G. Harrouis, et ses échevins avaient refusé d'obéir aux ordres du duc de Montpensier et de se faire les exécuteurs de Charles IX et de Catherine de Médicis. Cependant les Nantais n'aimaient pas les Calvinistes.

La révolution de 1789 excita à Nantes et dans plusieurs villes du département un très-grand enthousiasme. Nantes résista énergiquement, le 29 juin 1793, aux attaques des Vendéens, qui furent anéantis à Savenay au mois de décembre suivant. Les Vendéens parvinrent cependant, le 20 octobre 1799, à entrer dans la ville de Nantes ; mais ils ne purent s'y maintenir que pendant quelques heures.

Pourquoi nous faut-il rappeler que, pendant le règne de la Terreur, Carrier, envoyé en mission à Nantes par le Comité de salut public, trouvant la guillotine et les fusillades insuffisantes, institua les *noyades?* Qui ne sait, qui ne se rappelle avec horreur que ce forcené, liant ses victimes deux à deux, — ce qu'il appelait des mariages républicains, — en chargeait par centaines des bateaux qu'il faisait couler au milieu du fleuve ! Pendant quatre mois, ces crimes restèrent impunis. Enfin, Julien, le secrétaire de Robespierre, fit révôquer Carrier, qui fut exécuté après le 9 thermidor.

Après la révolution de juillet, une tentative d'insurrection eut lieu en Vendée; mais le mouvement avait déjà avorté lorsque la duchesse de Berry fut découverte et arrêtée à Nantes (1832).

Depuis cette époque, le département de la Loire-Inférieure a vu ses villes s'agrandir et s'embellir, son industrie et son agriculture prospérer, son commerce devenir de plus en plus florissant ; le port de Saint-Nazaire a été ouvert,



Le Vieux Château, à Châteaubriant (*V.* p. 50).

puis considérablement augmenté, et les chemins se sont multipliés.

VII. — Personnages célèbres.

Troisième siècle. — Saints DONATIEN et ROGATIEN, surnommés les Enfants nantais, martyrisés en 290.

Sixième siècle. — Saint FRIARD, solitaire, né à Besné, mort en 577. — Saint MARTIN DE VERTOU, solitaire (527-601), né à Nantes.

Septième siècle. — Saint VICTOR, solitaire, né à Campbon. — Saint HERBLAIN ou HERMELAND, solitaire.

Neuvième siècle. — Sanit GOHARD, évêque, massacré par les Normands le 24 juin 843.

Douzième siècle. — PIERRE ABÉLARD, l'un des plus célèbres philosophes et théologiens du moyen âge (1079-1142), né au Pallet.

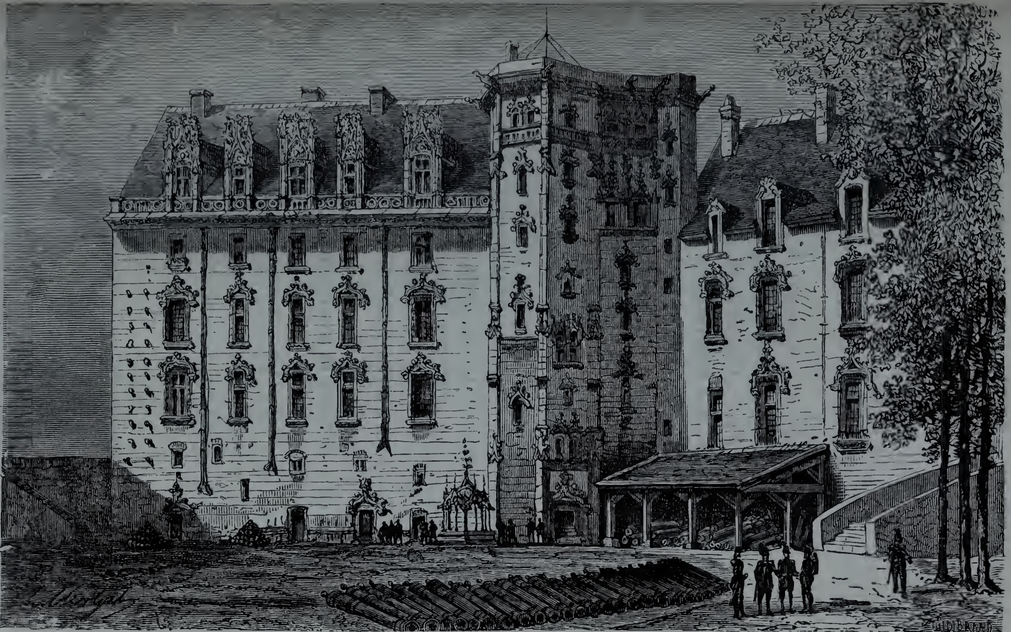
Quatorzième siècle. — OLIVIER DE CLISSON (1332-1407), connétable de France.

Quinzième siècle. — ANNE DE BRETAGNE, duchesse de Bretagne et reine de France, née à Nantes (1477-1514). — GILLES DE LAVAL, comte DE RETZ (1406-1440), fameux par ses abominables cruautés.

Seizième siècle. — ALAIN BOUCHART, né au Croisic, auteur des *Grandes Chroniques de Bretagne*, publiées en 1514. — FRANÇOIS DE LANOUE, dit *Bras-de-fer*, capitaine calviniste (1531-1591), né à Fresnay.

Dix-septième siècle. — HENRI DE ROHAN, prince DE LÉON, historien, grand guerrier, habile politique (1579-1638), né au château de Blain. — CHARLES ERRARD (1606-1689), architecte et peintre, né à Nantes, organisa, en 1666, sur les plans de Colbert, l'Académie de France à Rome. — ODET DE LA NOUE, poëte, mort à Paris en 1618. — JACQUES CASSARD (1672-1740), le plus grand homme de mer de son temps, né à Nantes.

Dix-huitième siècle. — FRANÇOIS-JOSEPH HUNAULD (1701-



Château de Nantes (cour intérieure). — V. p. 58.

1742), anatomiste, membre de l'Académie des Sciences, né à Châteaubriant. — François Cacault, diplomate, littérateur, né à Nantes (1742-1805). — François-Athanase Charette de la Contrie, célèbre chef vendéen, né au château de la Contrie, près de Couffé, fusillé à Nantes (1763-1796). — Germain Boffrand (1667-1754), architecte, élève de Mansart. — Pierre Bouguer (1698-1758), né au Croisic, célèbre mathématicien.

Dix-neuvième siècle. — Joseph Fouché, *duc d'Otrante*, homme d'État, né à la Martinière, près du Pellerin (1754-1820). — Boulay-Paty (1763-1830), auteur du *Droit commercial maritime*, né à Abbaretz. — Pierre-Jacques-Étienne Cambronne (1770-1842), général fameux par sa réponse à Waterloo : « *La garde meurt et ne se rend pas ;* » né à Saint-Sébastien.—Constance de Theiss, princesse de Salm-Dick (1767-1845), auteur de plusieurs écrits, née à Nantes. — Christophe-Louis-Léon Juchault de Lamoricière, général, né à Nantes (1806-1865). — Élisa Mercœur (1809-1835), née à Nantes, poëte et romancière. — Mélanie Villenave, plus connue sous le nom de madame de Waldor, femme de lettres, née à Nantes (1796-1872). — Les généraux Mellinet et Bedeau, nés, le premier à Nantes, le second à Guérande; les frères de la Jaille, tous deux généraux, l'un de cavalerie, l'autre d'artillerie, nés à Nantes; le général Forgeot, né à Paimbœuf; le contre-amiral Halgan, né à Donges; le contre-amiral R. de Cornulier, né à Nantes. — Le sculpteur J. Debay; les peintres A. Debay, Jules Dupré, Delaunay, membre de l'Institut, Toulmouche et Luminais, nés à Nantes; les écrivains Pitre Chevalier et Paul Perret, nés à Paimbœuf; Charles Monselet et Jules Verne, nés à Nantes.

VIII. — Population, langue, culte, instruction publique.

La *population* de la Loire-Inférieure s'élève, d'après le recensement de 1876, à 612,972 habitants (299,627 du sexe masculin, 313,345 du sexe féminin). A ce point de vue, c'est

le 10e département. La population de la Loire-Inférieure est beaucoup plus dense en moyenne que celle de tout le territoire français. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 89 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré; c'est ce qu'on nomme la *population spécifique.* La France entière ayant 69 à 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que la Loire-Inférieure renferme, à surface égale, 19 à 20 habitants de plus que l'ensemble de notre pays.

Depuis 1801, date du premier recensement officiel, le département de la Loire-Inférieure a gagné 243,667 habitants.

Sur la rive gauche de la Loire, le paysan parle un idiome analogue au patois poitevin; du côté d'Ancenis et de Varades, les expressions angevines dominent, tandis qu'aux environs de Batz, on parle le Vannetais, breton corrompu.

« Les habitants du Bourg-de-Batz, dit M. Élisée Reclus, disent ne pas appartenir à la même race que les populations d'origine bretonne des villages environnants; ils se croient de souche scandinave ou saxonne; cependant cette tradition n'est probablement pas antérieure au siècle dernier, et ni l'aspect physique, ni le costume, ni la langue des paludiers de Batz, n indiquent une ligne de séparation nette entre eux et leurs voisins du plateau de Guérande : dans les deux régions, on trouve à peu près en même nombre des hommes de haute taille, aux yeux bleus, à la chevelure blonde; les anciens costumes, qui ont à peu près disparu, sauf la coiffe des femmes, étaient de même apparence générale, et la langue, fort rapprochée du vannetais, était jadis bretonne pour les gens de Batz et de Guérande, ainsi que pour les habitants de toute la côte jusqu'au dix-septième siècle : actuellement il reste seulement, dans les hameaux avoisinant Batz, 400 personnes environ parlant l'ancien dialecte. Ce qui distinguait surtout les gens de Batz, c'était l'isolement dans lequel ils vivaient et le patriotisme local qui en était la conséquence. Naguère il n'y avait pas d'exemple qu'un seul des jeunes hommes de Batz se mariât avec une fille des villages bretons des alentours. La pureté de la race était complète. Tous les

habitants du bourg sont cousins les uns des autres, et les familles qui portent le même nom sont si nombreuses qu'il faut les distinguer par des sobriquets. »

Presque tous les habitants de la Loire-Inférieure sont catholiques. Sur les 602,206 habitants de 1872, on ne comptait que 905 protestants et 122 israélites.

Le nombre des *naissances* a été, en 1875, de 13,468 (plus 604 mort-nés); celui des *décès*, de 11,514; celui des *mariages*, de 3,961.

La *vie moyenne* est de 38 ans 6 mois.

Le *lycée* de Nantes a compté, en 1877, 556 élèves; le *collége communal* de Paimbœuf, 83; 12 *institutions secondaires libres*, 1094; 661 *écoles primaires*, 67,296; 42 *salles d'asile*, 4,557; 260 *cours d'adultes*, 8,561.

Sur 68 accusés de crimes, en 1873, on a compté :

Accusés ne sachant ni lire ni écrire.	37
— sachant lire ou écrire imparfaitement. . .	16
— sachant bien lire et bien écrire.	13
— ayant reçu une instruction supérieure . .	2

IX.— Divisions administratives.

Le département de la Loire-Inférieure forme le diocèse de Nantes (suffragant de Tours) et appartient au 11e corps d'armée (Nantes). — Il ressortit : à la cour d'appel de Rennes, — à l'Académie de Rennes, — à la 15e légion de gendarmerie (Nantes), — au 3e arrondissement maritime (Lorient), — à la 13e inspection des ponts et chaussées, — à la 23e conservation des forêts (Rennes), — à l'arrondissement minéralogique de Nantes (division du Centre), — à la 4e région agricole (Ouest). — Il comprend : 5 arrondissements (Ancenis, Châteaubriant, Nantes, Paimbœuf et Saint-Nazaire), 45 cantons, 217 communes.

Chef-lieu du département : NANTES.

Chefs-lieux d'arrondissement : ANCENIS, CHATEAUBRIANT, NANTES, PAIMBŒUF, SAINT-NAZAIRE.

Arrondissement d'Ancenis (79,113 hect.; 5 cant.; 27 com.; 52,782 h.).

Canton d'Ancenis (17,754 hect.; 7 com.; 15,491 h.). — Ancenis — Anetz — Mésanger — Oudon — Pouillé — Saint-Géréon — Saint-Herblon.

Canton de Ligné (14,030 hect.; 4 com.; 8619 h.). — Cellier (Le) — Couffé — Ligné — Mouzeil.

Canton de Riaillé (18,614 hect.; 5 com.; 9597 h.). — Joué-sur-Erdre — Pannecé — Riaillé — Teillé — Trans.

Canton de Saint-Mars-la-Jaille (14,693 hect.; 6 com.; 8,873 h.). — Bonnœuvre — Maumusson — Pin (Le) — Saint-Mars-la-Jaille — Saint-Sulpice-des-Landes — Vritz.

Canton de Varades (14,005 hect.; 5 com.; 10,202 h.). — Belligné — Chapelle-Saint-Sauveur (La) — Montrelais — Rouxière (La) — Varades.

Arrondissement de Châteaubriant (139,571 hect.; 7 cant.; 37 com.; 79,150 h.).

Canton de Châteaubriant (16,842 hect.; 4 com.; 11,189 h.). — Châteaubriant — Ruffigné — Saint-Aubin-des-Châteaux — Soudan.

Canton de Derval (22,963 hect.; 6 com.; 11,684 h.). — Derval — Jans — Lusanger — Mouais — Saint-Vincent-les-Landes — Sion.

Canton de Moisdon (16,929 hect.; 5 com.; 9,258 h.). — Grand-Auverné (Le) — Issé — Louisfert — Meilleraye (La) — Moisdon.

Canton de Nort (26,077 hect.; 6 com.; 16,481 h.). — Casson — Héric — Nort — Petit-Mars — Saint-Mars-du-Désert — Touches (Les).

Canton de Nozay (28,426 hect.; 6 com.; 16,207 h.). — Abbaretz — Nozay — Puceul — Saffré — Treffieux — Vay.

Canton de Rougé (11,793 hect.; 5 com.; 5917 h.). — Fercé — Noyal — Rougé — Soulvache — Villepôt.

Canton de Saint-Julien-de-Vouvantes (16,543 hect.; 5 com.; 8,414 h.). — Chapelle-Glain (La) — Erbray — Juigné-les-Moûtiers — Petit-Auverné (Le) — Saint-Julien-de-Vouvantes.

Arrondissement de Nantes (174,011 hect.; 17 cant.; 71 com.; 278,020 h.).

Canton d'Aigrefeuille (20,087 hect.; 7 com.; 14,520 h.). — Aigrefeuille — Bignon (Le) — Maisdon — Montbert — Planche (La) — Remouillé — Vieillevigne.

Canton de Bouaye (14,009 hect.; 7 com.; 16,655 h.). — Bouaye — Bouguenais — Brains — Pont-Saint-Martin — Rezé — Saint-Aignan — Saint-Léger.

Canton de Carquefou (9,396 hect.; 5 com.; 9,537 h.). — Carquefou — Doulon — Mauves — Sainte-Luce — Thouaré.

Canton de la Chapelle-sur-Erdre (17,835 hect.; 6 com.; 12,014 h.). — Chapelle-sur-Erdre (La) — Grandchamps — Orvault — Sautron — Sucé — Treillières.

Canton de Clisson (12,171 hect.; 7 com.; 12,572 h.). — Boussay — Clisson — Gétigné — Gorges — Monnières — Saint-Hilaire-du-Bois — Sainte-Lumine-de-Clisson.

Canton de Legé (12,434 hect.; 4 com.; 9,129 h.). — Legé — Saint-Étienne-de-Corcoué — Saint-Jean-de-Corcoué — Touvois.

Canton du Loroux-Bottereau (15,720 hect.; 7 com.; 16,507 h.). — Barbechat — Boissière-du-Doré (La) — Chapelle-Basse-Mer (La) — Landreau (Le) — Loroux-Bottereau (Le) — Remaudière (La) — Saint-Julien-de-Concelles.

Canton de Machecoul (20,054 hect.; 6 com.; 10,577 h.). — Machecoul — Marne (La) — Paulx — Saint-Étienne-de-Mer-Morte — Saint-Mars-de-Coutais — Saint-Même.

Nantes (6 cant.; 5 com.; 140,545 h.; 9,773 hect.). — Chantenay — Indre — Nantes — Saint-Herblain — Saint-Sébastien.

Canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (21,329 hect.; 5 com.; 11,030 h.). — Chevrolière (La) — Limouzinière (La) — Saint-Colombin — Saint-Lumine-de-Coutais — Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Canton de Vallet (13,341 hect.; 5 com.; 11,130 h.). — Chapelle-Heulin (La) — Mouzillon — Pallet (Le) — Regrippière (Le) — Vallet.

Canton de Vertou (12,404 hect.; 7 com.; 13,867 h.). — Basse-Goulaine — Château-Thébaud — Haie-Fouassière (La) — Haute-Goulaine — Saint-Fiacre — Sorinières (Les) — Vertou.

Arrondissement de Paimbœuf (76,856 hect.; 5 cant.; 27 com.; 47,025 h.).

Canton de Bourgneuf-en-Retz (16,822 hect.; 6 com.; 8,259 h.). — Bernerie (La) — Bourgneuf-en-Retz — Chéméré — Fresnay — Moutiers (Les) — Saint-Hilaire-de-Chaléons.

Canton de Paimbœuf (4,989 hect.; 3 com.; 4,935 h.). — Corsept — Paimbœuf — Saint-Brevin.

Canton du Pellerin (18,532 hect.; 8 com.; 14,149 h.). — Cheix — Montagne (La) — Pellerin (Le) — Port-Saint-Père — Rouans — Saint-Jean-de-Boiseau — Sainte-Pazanne — Vue.

Canton de Pornic (18,019 hect.; 6 com.; 10,386 h.). — Arthon — Clion (Le) — Plaine (La) — Pornic — Sainte-Marie — Saint-Michel-Chef-Chef.

Canton de Saint-Père-en-Retz (19,176 hect.; 4 com.; 9,296 h.). — Chauvé — Frossay — Saint-Père-en-Retz — Saint-Viaud.

Arrondissement de Saint-Nazaire (217,892 hect.; 11 cant.; 55 com.; 155,995 h.).

Canton de Blain (29,191 hect.; 5 com.; 17,004 h.). — Blain — Bouvron — Fay — Gâvre (Le) — Notre-Dame-des-Landes.

Canton du Croisic (1,725hect.; 3 com.; 5,852 h.).—Bourg-de-Batz (Le) — Croisic (Le) — Pouliguen (Le).

Canton de Guémené-Penfao (21,214 hect.; 5 com.; 11,787 h.). — Conquereuil — Guémené-Penfao — Marsac — Masserac — Pierric.

Canton de Guérande (12,573 hect.; 7 com.; 16,106 h.). — Escoublac — Guérande — Mesquer — Piriac — Saint-André-des-Eaux — Saint-Molf — Turballe (La).

Canton d'Herbignac (17,386 hect.; 4 com.; 9,717 h.). — Assérac — Chapelle-des-Marais (La) — Herbignac — Saint-Lyphard.

Canton de Pont-Château (20,480 hect.; 5 com.; 12,797 h.). — Besné — Crossac — Pont-Château — Saint-Joachim — Sainte-Reine.

Canton de Saint-Étienne-de-Montluc (20,401 hect. ; 5 com. ; 15,547 h.). — Cordemais — Couëron — Saint-Étienne-de-Montluc — Temple (Le) — Vigneux.

Canton de Saint-Gildas-des-Bois (19,913 hect. ; 5 com. ; 11,925 h.). — Drefféac — Guenrouet — Missillac — Saint-Gildas-des-Bois — Sévérac.

Canton de Saint-Nazaire (17,121 hect.; 3 com.; 25,792 h.). — Donges — Montoir — Saint-Nazaire.

Canton de Saint-Nicolas-de-Redon (24,641 hect. ; 4 com. ; 13,556 h.) — Avessac — Fégréac — Plessé — Saint-Nicolas-de-Redôn.

Canton de Savenay (24,247 hect. ; 9 com. ; 15,912 h.). — Bouée — Campbon — Chapelle-Launay (La) — Lavau — Malville — Prinquiau — Quilly — Sainte-Anne-de-Campbon — Savenay.

X. — Agriculture, productions.

Sur les 687,456 hectares du département, on compte :

Terres labourables.	414,859 hectares.
Prés.	106,000
Vignes	34,300
Bois.	45,096
Landes	25,000

Le reste se partage entre les pâturages et pacages, les lacs ou les étangs, les emplacements de villes, de bourgs, de villages, de fermes, les surfaces prises par les routes, les chemins de fer, les cimetières, etc.

Le département est un de ceux qui se sont le plus enrichis par l'élève des chevaux et du bétail, aussi bien que par la culture et le jardinage. On compte, dans le département, 38,000 chevaux, ânes et mulets, 318,000 animaux de l'espèce bovine, 180,000 moutons (360,000 kilogrammes de laine en 1876), répandus surtout dans les parties les plus assainies des brières, 81,000 porcs, 6,000 chèvres, plus de 30,000 chiens. Sur les bords de la Loire, surtout en aval de Nantes et dans le canton de Machecoul, on élève de très-beaux et grands chevaux de troupe et de luxe ; hors de là ils sont petits, mais ardents. L'espèce bovine y est bien soignée et constituée par la race choletaise. Dans le canton de Saint-Étienne on produit beaucoup d'excellent beurre, expédié à Nantes ou à Paris. Les moutons sont de petite taille, sur la rive droite de la Loire ; mais les prés salés sur la côte de l'Océan et les parties assainies des *brières* ou prairies tourbeuses des environs de Montoir-de-Bretagne nourrissent une race ovine recherchée. Les volailles de la Loire-Inférieure sont également estimées, et 40,000 ruches sont consacrées à l'éducation des abeilles

dans les environs d'Ancenis et de Châteaubriant (360,000 kilogrammes de miel et 40,000 de cire, en 1876).

La Loire-Inférieure est un pays de moyenne et de petite culture. Les procédés agricoles s'y améliorent chaque jour; les landes sont défrichées, les dunes ensemencées, les terres vagues réparties et les marais desséchés. L'emploi intelligent des engrais, — chaux, noir animal, varech ou goëmon, — agrandit continuellement la surface des terres labourables. Les habitants du hameau de *Rozet*, situé dans une île de la Grande-Brière, fabriquent avec de la poussière de tourbe un noir végétal qui sert à étendre les engrais artificiels. Ces heureux résultats sont dus principalement à l'*école d'agriculture de Grand-Jouan*, fondée en 1830 sur une lande déserte d'une contenance de 500 hectares, dans la commune de Nozay. Depuis sa création, le canton de Nozay, à lui seul, a défriché et mis en valeur 10,000 hectares de landes. Tous les cantons voisins ont suivi la même impulsion. Sur le même domaine, se trouve une *ferme-école* (la première qui ait été fondée en France), destinée à former de bons laboureurs, des jardiniers, des vachers, des contre-maîtres intelligents. Des animaux de choix peuplent les étables de l'établissement; le troupeau de moutons surtout est fort beau.

La culture des *céréales*,— froment, seigle, orge, avoine, sarrasin, — est la plus répandue. Parmi les localités qui produisent le plus de *légumes*, — pommes de terre, choux, betteraves, etc., — il faut citer la commune de Nantes, ville entourée de nombreux jardins maraîchers. Le *chanvre* se rencontre principalement dans les vallées et les îles de la Loire en amont de Nantes. Les plantations de *colza* sont presque insignifiantes. Une branche bien plus considérable de l'industrie agricole est l'exploitation de belles *forêts* de chênes, de châtaigniers, de hêtres, de pins, etc., dont 4483 hectares seulement appartiennent à l'État. La principale est la *forêt du Gâvre*, la plus considérable des forêts domaniales de la Bretagne (4,479 hectares). Les autres, la forêt de sapins de Saint-Gildas (1,400 hectares) en partie coupée, les forêts *de la Bretèche* (400 hectares), de Teillé, de Juigné, la forêt Pavée, celles de Larche, de Saffré, de Vioreau, d'Ancenis, de Javardon, de Domenèche, de Saint-Mars, du Cellier et de Machecoul, sont bien moins importantes.

Les *arbres fruitiers* les plus communs sont les châtaigniers, les cerisiers, les pommiers, les poiriers et les cormiers : ces trois derniers produisent, année ordinaire, 200,000 hectolitres de *cidre*, production inférieure à celle du *vin*, qui se récolte sur les coteaux voisins de l'Anjou, dans les cantons de Vallet, du Loroux-Bottereau, de Vertou, de Saint-Père-en-Retz et de Clisson sur la rive gauche, et

dans ceux de Varades et d'Ancenis, sur la rive droite. Il ne s'y produit que des vins blancs, dont quelques crus sont assez estimés.

Les *prairies naturelles* sont divisées en prairies hautes ou prés champeaux, prairies basses ou prés-vallées et marais. Les prés-vallées, souvent submergés pendant l'hiver et par les inondations, donnent en abondance d'excellents foins et constituent de vastes herbages ou regains pendant la saison. On y pratique en grand l'élève des chevaux et l'engraissement des bœufs. Dans le canton de Machecoul, les vastes surfaces conquises sur la mer constituent des tenues très-fertiles, séparées par des douves, assez larges pour y permettre en hiver et au printemps la navigation de petits bateaux plats, à l'aide desquels les herbagers peuvent circuler. Mais quand l'évaporation y a abaissé le niveau d'eau, la circulation s'opère à l'aide de chemins établis entre les tenues, auxquelles les ponts les relient, ce qui oblige souvent, pour passer d'une tenue dans une autre, à faire un long détour, qu'on évite en franchissant les douves à l'aide de longues perches ou gaules, qui, l'une des extrémités appuyée au fond du fossé, facilitent le saut. En amont et en aval de Nantes jusqu'à Basse-Indre, les prairies après la faux sont livrées à la vaine pâture ; mais les propriétaires peuvent se soustraire à cet usage en faisant clore leurs prés.

En 1876, on a récolté dans le département 1,632,000 hectolitres de froment, 10,800 de méteil, 349,200 de seigle, 227,500 de sarrasin, 300,000 d'avoine, 750,000 de pommes de terre, 4,400 de légumes secs, 18,000 de châtaignes, 5,600,000 de betteraves, 4,500 quintaux de chanvre et 805,000 hectolitres de vin.

XI. — Industrie ; produits minéraux [1].

Le territoire, dont une commune, Piriac, possède un gisement d'étain inexploité, fournit un peu de fer et d'anthracite, du *plomb sulfuré,* extrait à Crossac, et une quantité considérable de sel et de tourbe. Le gisement de *minerai de fer* le plus important est celui de Rougé : mais il est inexploité, comme ceux de la forêt de Larche aux environs de la Meilleraye. Le minerai de la Haute-Noë (commune de Sion) alimente le haut-fourneau de la Hunaudière.

1. M. E. Lorieux, ingénieur des mines, a publié dans le compte-rendu de la quatrième session de l'Association française pour l'avancement des sciences (Nantes, 1875), une intéressante étude sur *Les ressources minéralurgiques et salicoles de la Loire-Inférieure,* à laquelle nous avons emprunté de précieux renseignements.

Le terrain carbonifère de la basse Loire, qui forme une bande de 100 kilomètres environ de longueur sur une largeur maxima de 2 kilomètres, est compris dans le département de la Loire-Inférieure, sur la moitié environ de son développement. Il est limité, du côté de l'ouest, à Languin, près de Nort, par les schistes métamorphiques et les gneiss, se rétrécit aux Touches, s'élargit aux centres d'exploitation de Mouzeil et de Montrelais, traverse la Loire entre Ingrandes et Chalonnes, et se prolonge en Maine-et-Loire jusqu'à Doué. Les mines



Les Paludières.

de Montrelais et de Mouzeil, les seules exploitées, ont produit, en 1878, 23,092 tonnes d'*anthracite*, consommé par les chaufourniers des environs.

Les **marais salants** occupent sur les côtes du département une superficie de 2442 hectares, dont 1600 pour les marais salants du Croisic, de Batz, de Guérande et du Pouliguen, 425 pour ceux de Mesquer, Saint-Molf et Assérac, 25 pour ceux de Pornichet, et 392

dont 302 abandonnés, pour ceux des Moutiers et de Bourgneuf : ils correspondent au septième de l'étendue des marais salants de l'Ouest, dont la superficie totale est d'environ 16,000 hectares. Les marais salants consistent en une série de canaux et de réservoirs dont le fond est inférieur de 1^{m}50 à 2 mètres au niveau moyen des marées de vives eaux : l'eau de mer est introduite pendant les grandes marées par un canal appelé *étier* ou fossé, dans un premier réservoir appelé *vasière*, et de là dans un deuxième réservoir appelé



Les Paludiers.

cobier ou *métière*, où elle se concentre par l'évaporation. Elle se rend ensuite dans des compartiments appelés *fares* ou *vivres*, qui sont disposés sur le pourtour de la saline et qu'elle parcourt en diagonale, puis dans de grands compartiments intérieurs nommés *adernes* ou *hauts-ternins*, qui sont placés le long de la file des *œillets* et où l'eau n'a plus qu'une profondeur de 5 centimètres. Arrivée aux œillets, la couche d'eau est réduite à 2 centimètres sur

les bords et à 5 millimètres au plus dans la portion centrale. Le paludier vient tous les deux jours, pendant la saunaison, avec le *rable* ou grand râteau plein en bois, attirer sur une petite plate-forme ou *ladure* le sel qui s'est formé dans l'œillet. Le sel blanc est écrémé à la surface et recueilli à part ; le sel ramassé au fond est en gros cristaux qui retiennent quelques parcelles terreuses du fond et leur doivent une teinte grisâtre. A Bourgneuf, le sel est déposé sur une partie, disposée en plate-forme, des digues en terre ou *bossis* qui séparent les salines ; cette plate-forme s'appelle *teosselier ;* le sel y est recouvert, pour être préservé de la pluie, par des herbes grossières ou *rouches*. Dans les marais de Guérande, le sel est porté de la ladure au mulon, qui est soustrait à l'action des pluies par un enduit de terre argileuse.

La culture des marais salants est complétement abandonnée aux colons par les propriétaires qui, la plupart du temps, ignorent même l'emplacement de leurs œillets. Les marais salants de la rive droite de la Loire sont répartis entre 1600, et ceux de la rive gauche entre 280 propriétaires. L'œillet produit en moyenne 1200 kilogrammes de sel gris et 80 kilogrammes de sel blanc. Il faut à peu près 40 jours de saunaison entre le mois de juin et le mois de septembre pour obtenir une récolte moyenne. En hiver, le paludier se borne à entretenir les rigoles d'alimentation. La production du sel en 1874 a été de 43,474 tonnes. Mais aujourd'hui l'industrie du sel dans l'Ouest, trop considérable pour les débouchés, a cessé d'être rémunératrice. Un grand nombre d'œillets sont abandonnés. Des raffineries de sel existent au Croisic et au Pouliguen.

La **tourbe** s'extrait dans les brières des environs de Montoir et surtout dans la Grande-Brière. La Grande-Brière (6600 hectares) est la propriété indivise de 17 communes, dont les habitants ont seuls le droit d'y extraire la tourbe. Elle est recouverte sur presque toute la surface d'un banc tourbeux dont l'épaisseur moyenne est de 60 à 80 centimètres et qui est criblé d'excavations irrégulières par des tourbages effectués sans aucun ordre depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui l'extraction n'est autorisée chaque année que pendant neuf jours, au mois d'août : les permis délivrés par les maires s'élèvent alors à plus de 4000. L'extraction annuelle est d'environ 90,000 mètres cubes. De plus, le curage des canaux donne environ 10,000 mètres cubes de terres noires qui, vendues une quinzaine de mille francs, sont mélangées avec de la chaux, étuvées, pulvérisées et tamisées pour servir à l'amendement des terres, et aussi à la falsification des noirs d'engrais. Les mottes de tourbe de la Brière sont très-recherchées pour le chauffage domestique, et employées à

Nantes, depuis un temps immémorial, dans les petits ménages. La Grande-Brière est sillonnée de nombreux canaux que les briérons parcourent sur 200 petites embarcations à fond plat appelées *blains*.

Quand on suit la route de Nort à Rennes par Châteaubriant jusqu'aux limites de la Loire-Inférieure, on rencontre successivement cinq chaînes de collines, parallèles entre elles, dont les sommets sont formés de quartzites et dont les vallées correspondent à des bancs de schistes argileux. Les *ardoisières* de Vritz, du Grand-Auverné, de Moisdon, Conquereuil, sont situées sur une première bande ; une seconde correspond aux ardoisières du Jarrier, entre Saint-Vincent-des-Landes et Treffieux ; une troisième comprend les ardoisières de Juigné, de Derval et de Cavareux ; une quatrième bande est exploitée à l'ardoisière de la Guérivais, près de Rougé, et une cinquième au nord de Noyal. L'exploitation, autrefois importante, se réduit aujourd'hui, avec 150 ouvriers, à une extraction annuelle (au Grand-Auverné, à Derval, Issé, Moisdon, etc.) d'environ 5000 milliers d'ardoises, au prix moyen de 6 francs le millier.

Le principal banc de calcaire est celui de Saint-Julien-de-Vouvantes ; il donne du *calcaire-marbre* très-pur, et alimente plusieurs fours à chaux. La production totale de la chaux pour le département varie entre 50,000 et 60,000 mètres cubes.

Le *granit*, qui borde, du côté de l'Océan, le département de la Loire-Inférieure, est en général à gros grains avec quartz gris, feldspath bleuâtre et mica foncé ; il forme de véritables bancs où il peut se débiter facilement par pierres de taille. La carrière de Miséry à Nantes est exploitée sur de très-vastes proportions ; elle livre à la ville de superbes pavés au prix de 15 à 20 francs le mètre cube, et les carrières des environs fournissent des pierres de taille d'un très-beau grain au prix de 50 à 60 francs le mètre cube.

Les environs d'Ancenis, notamment Saint-Géréon, fournissent de très-bons eurites pour l'empierrement des routes.

L'abondance du fer dans le département est accusée par l'émergence d'un certain nombre de *sources ferrugineuses*, jaillissant à la Bernerie, Pornic, Préfailles, Quirouard (commune de la Plaine ; source d'eau ferrugineuse et légèrement arsenicale), au Puits-Saint-Père (à Frossay), à Montard, près de Campbon ; à la Bozillière, commune du Loroux-Bottereau ; au coteau de Cramaguet, commune de Guérande ; à Saint-Léger, commune de Marsac ; à la Viauderie, commune de Saint-Michel-Chef-Chef. La source minérale du Haut-Rocher, à 2 kilomètres à l'ouest de Riaillé, tombe d'un rocher élevé de 13 à 14 mètres.

Il existe dans le département plusieurs usines métallurgiques

importantes. L'*usine d'Indret* construit les machines à vapeur dont la marine de l'État a besoin ; c'est le plus vaste établissement de ce genre que l'on puisse voir (2,000 ouvriers). Les *forges de la Basse-Indre* produisent annuellement 6000 à 6500 tonnes de fers laminés, fabriqués exclusivement à la fonte affinée au charbon de bois et qui passent pour les meilleurs de la France, 700 à 800 tonnes de fer martelé, des essieux et bandages pour l'artillerie.

La production du plomb dans la Loire-Inférieure est considérable, par suite de l'importation des riches minerais calcaires de la Sardaigne à *l'usine de Couëron*, où ils sont élaborés dans des fours à réverbère par la méthode dite de réaction. L'argent est concentré dans le plomb par la méthode de cristallisation dans des chaudières Pattinson et extrait ensuite suivant la méthode ordinaire par la coupellation. Les crasses, les scories, les fumées de plomb, sont reprises et traitées dans un four spécial à réverbère. La production pour l'année 1874 a été de 356 tonnes de plomb au prix de 540 francs, et de 2307 kilogrammes d'argent au prix de 2500 francs.

Des forges, hauts fourneaux ou fonderies existent aussi au Bellion (commune de Fégréac), à Chantenay, à la Jahotière (commune d'Abbaretz), Moisdon, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Sion et à Nantes (la fonderie Voruz, dans la Prairie-au-Duc, produit 5000 tonnes de fonte moulée par an), ville qui possède aussi une fonderie de cloches, une tréfilerie de laiton et des ateliers de fabrication de grosse chaudronnerie et de ferblanterie. Le haut fourneau de la Hunaudière produit par an 600 tonnes de fonte qui sont livrées aux forges de la Basse-Indre. Joué-sur-Erdre a une fabrique de faux ; Saint-Sulpice-des-Landes et Saint-Mars-la-Jaille, des taillanderies.

Les principaux *chantiers de construction* de navires sont ceux de Nantes, de Trentemoult, de Chantenay, Paimbœuf, Saint-Nazaire, Méan, du Croisic, de Saint-Nicolas-de-Redon, etc. Les plus beaux chantiers de Nantes se trouvent à l'extrémité ouest de la *Prairie-au-Duc*. — Cette dernière ville contribue pour une part notable à l'alimentation, surtout à celle des marins, par ses grandes manufactures de **conserves alimentaires**, de viandes, de poissons, de légumes : c'est là une industrie qui se développe de plus en plus ; en 1875, on a mis en conserve dans les fabriques de Nantes plus d'un million de kilogrammes de pois, demandés aux cultivateurs de la Loire-Inférieure et des départements voisins. Les principales fabriques ont à Nantes leur siége industriel et commercial, mais elles possèdent, en outre, pour la pêche et la préparation de la sardine et du thon, des établissements à Port-Louis, à Concarneau, à la Turballe, au Croisic et à Belle-Ile. Vertou, Chantenay, Guérande, Piriac, le

Pouliguen, se livrent aussi à l'industrie des conserves de sardines.

La *raffinerie des sucres*, moins importante que jadis, est pourtant encore considérable : pour cette industrie, le chef-lieu de la Loire-Inférieure vient immédiatement après Paris et Marseille ; en 1873, il a raffiné 60,000 tonnes de sucre ou de mélasse (92,300,000 francs). Une autre raffinerie a été fondée récemment à Paimbœuf.

Nantes a plusieurs vastes ateliers de construction de machines, une filature de chanvre et lin, des fabriques de cotonnades, de toiles cirées, de chapeaux et de chaussures ; Clisson et Nantes, des filatures de coton et de laine ; Nantes et Saint-Paul-en-Rezé, des manufac-



Indret (*V.* p. 44).

tures de bonneterie ; la Planche et Vieille-Vigne, des tissages de coutils ; Aigrefeuille, une teinturerie.

Parmi les autres établissements industriels du département, il faut citer : la *manufacture de tabacs* de Nantes, occupant 1,800 ouvriers et produisant annuellement 1,800,000 kilogrammes de tabac à fumer et 350,000 kilogrammes de cigares et cigarettes. Nantes renferme aussi une importante manufacture de vitraux peints, une manufacture de caoutchouc pour machines et usines, des fabriques de billards, d'orgues, de voitures, de pompes, de savon, vinaigre, produits chimiques, des corderies, des papeteries, chamoiseries, mégisseries.

Mentionnons enfin : les *minoteries* d'Aigrefeuille, de Clisson, Joué-sur-Erdre, Légé, Nantes, Paimbœuf, du Pallet, du Pouliguen de Saint-Nazaire et de Sautron ; — les *imprimeries* d'Ancenis de Châteaubriant, Nantes, Paimbœuf, Saint-Nazaire et Savenay ; — les *tanneries* et corroiries d'Ancenis, de Châteaubriant, Clisson, Nantes ; — les *scieries* d'Ancenis, de Nantes, Saint-Nazaire ; — les *brasseries* d'Ancenis et de Nantes ; — la verrerie de Couëron ; — les fabriques de machines à battre de Nantes et de Châteaubriant ; — la fabrique de ciment de Campbon ; — l'usine métallurgique de Saint-Nazaire. La Haye-Fouassière doit son surnom à l'importance qu'a prise en ce lieu la fabrication de la *fouasse*, sorte de grosse pâtisserie que les habitants vont colporter dans les marchés et les foires des environs.

La pêche est la principale industrie des habitants du littoral. Les bateaux appartiennent pour la plus grosse part aux armateurs de Nantes, qui possèdent une flotte légèrement supérieure à celle du Havre et ne le cédant qu'à celle de Marseille. Le port du Croisic possède environ 80 bateaux se livrant surtout à la pêche de la sardine. Dans la baie de Bourgneuf, on compte une trentaine de bateaux de pêche, d'une construction particulière, appelés *chattes*.

XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

L'industrie commerciale du département est très-développée, bien que son chef-lieu, Nantes, ait perdu de son ancienne prospérité. Après avoir été le quatrième port de la France pour le commerce avec l'étranger, Nantes a déchu rapidement ; elle n'occupait plus, en 1875, que la onzième place, quoiqu'elle soit à la deuxième par les recettes de son bureau des douanes. Elle a perdu presque tout son commerce direct avec les pays situés hors d'Europe, si ce n'est avec les Antilles françaises, et n'expédie presque plus d'embarcations pour la grande pêche ; mais son trafic avec l'Angleterre, les Pays-Bas et la Scandinavie est encore considérable, grâce au moindre tonnage des bâtiments employés à cette navigation. Ce qui lui manque pour faciliter ses échanges avec ces pays de l'Europe, c'est, encore plus qu'à la plupart des autres ports de France, un fret de sortie toujours assuré : à l'Angleterre qui lui envoie ses houilles, à la Norvége qui lui expédie ses bois de construction, elle n'a point à livrer de marchandises encombrantes en égale quantité. Le mouvement des voyageurs par mer lui fait aussi défaut ; tous abordent ou s'embarquent à Saint-Nazaire, point d'escale des grands bateaux à vapeur (steamers de

la Compagnie transatlantique pour les Antilles, Colon, le Mexique; ligne directe de steamers entre Saint-Nazaire et Londres). Le mouvement commercial entre Nantes et les pays étrangers s'est élevé en 1874 à 178,850 tonnes, et, en 1875, cabotage compris, à 235,000 tonnes. La valeur des échanges est de 125 millions de francs. La flotte commerciale se composait, en 1875, de 745 navires jaugeant 151,450 tonnes. Grand entrepôt de denrées coloniales pour tout le bassin de la Loire, Nantes reçoit surtout du sucre, que ses usines rendent à l'état raffiné. La valeur du sucre importé en 1872 a atteint 42 millions de francs.

Le commerce de Saint-Nazaire, qui consiste surtout en houille, sucre, guano, bois du Nord, s'est élevé en 1878 (entrées et sorties réunies) à 1,531,361 tonnes. La valeur des marchandises importées et exportées atteint 500 millions de francs.

Le département *importe* la houille, la fonte brute, le café, le poivre, le riz, le cacao, l'huile d'olive, les fers en barres, les bois du Nord pour les constructions navales, les bois d'ébénisterie, les produits chimiques, les métaux, les drogues tinctoriales, les engrais, les poissons frais et salés, les grains, le houblon, le lin, les vins, eaux-de-vie et liqueurs, les draps, les produits des Landes (planches, brai, goudron, résine), les savons de Marseille, les parfums des Alpes-Maritimes, etc. Les engrais surtout forment une branche importante du commerce de Nantes. On évalue à plus de 20 millions de francs la valeur des engrais rendus chaque année sur cette place.

Le commerce d'*exportation* porte surtout sur les vins, les sels, les viandes salées, les poissons marinés, les céréales, les farines, le riz, la mélasse, les tourteaux de graines oléagineuses, le sucre raffiné, le fer ouvré, les machines, les toiles, indiennes, serges et étoffes de laine, les peaux destinées à la ganterie, les fruits, légumes, le beurre, la tourbe, le merrain, les cuirs, etc.

La Loire-Inférieure est traversée par 7 chemins de fer, ayant un développement total de 378 kilomètres.

1° Le chemin de fer *de Paris à Nantes et à Saint-Nazaire* entre dans la Loire-Inférieure en quittant la gare d'Ingrandes (Maine-et-Loire). Il y dessert les stations de Varades, Anetz, Ancenis, Oudon, Clermont, Mauves, Thouaré, Sainte-Luce, Nantes (2 gares), Chantenay, Basse-Indre, Couëron, Saint-Etienne-de-Montluc, Cordemais, Savenay, Donges, Montoir et Saint-Nazaire. Son parcours dans le département est de 118 kilomètres.

2° Le chemin de fer *de Nantes à Châteaubriant et à Segré* passe aux gares de Saint-Joseph, la Chapelle-sur-Erdre, Sucé, Nort, Abbaretz, Issé, Châteaubriant et Soudan. Au delà, il entre dans le

département de Maine-et-Loire, après un parcours de 71 kilomètres dans celui de la Loire-Inférieure.

3° La ligne *de Nantes à la Roche-sur-Yon*, franchissant les bras et les îles de la Loire, dessert Vertou, la Haye-Fouassière, le Pallet, croise la Sèvre Nantaise, puis, au delà de Clisson, entre dans le département de la Vendée. Longueur, 25 kilomètres.

4° Le chemin de fer (103 kilomètres) *de Nantes à Pornic*, avec embranchements sur *Challans et Paimbœuf* dessert Pont-Rousseau, Bouguenais, Bouaye, Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Bourgneuf, les Moutiers, la Bernerie, le Clion et Pornic. L'embranchement de Challans se détache de la ligne précédente à Sainte-Pazanne, passe à Machecoul, puis entre dans le département de la Vendée. La ligne de Paimbœuf se détache de celle de Pornic à Saint-Hilaire-de-Chaléons, pour desservir Chéméré, la Feuillardais, Saint-Père-en-Retz, Saint-Viaud et Paimbœuf.

5° Le chemin de fer *de Savenay à Brest* a pour stations : Pont-Château, Drefféac, Saint-Gildas et Sévérac. Au delà, il passe dans le département d'Ille-et-Vilaine, après un parcours de 42 kilomètres.

6° Le chemin de fer *de Redon à Rennes* parcourt, sur une longueur de 19 kilomètres, l'extrémité nord-ouest du département de la Loire-Inférieure, où il a deux stations, Avessac et Beslé, puis entre dans le département d'Ille-et-Vilaine en franchissant la Vilaine.

7° Le chemin de fer *de Saint-Nazaire au Croisic* avec embranchement sur *Guérande* dessert Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoublac (la Baule), le Pouliguen, le Bourg-de-Batz et le Croisic. Le tronçon de Guérande se détache à Escoublac. Son parcours total est de 36 kilomètres.

Une ligne est en construction de Saint-Nazaire à Châteaubriant.

Les voies de communication comprennent 7,469 kilomètres, savoir :

7 chemins de fer			378 kil.
10 routes nationales			573
22 routes départementales			532
919 chemins vicinaux	85 de grande communication	2.213	5,857
	72 de moyenne communication	686	
	764 de petite communication	2,958	
12 rivières navigables			79
2 canaux			50

XIII. — Dictionnaire des communes.

Abbaretz, 2,727 h., c. de Nozay.

Aignan (St-), 1,280 h., c. de Bouaye.

Aigrefeuille, 1,458 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes, sur une colline dominant la vallée de la Maine.

Ancenis, 5,177 h., ch.-l. d'arrond., sur la rive droite de la Loire. ⋙→ Beau château du XVIIe s., parmi les ruines d'une forteresse du XVe s. — Beau pont suspendu.

André-des-Eaux (Saint-), 1,600 h., c. de Guérande. ⋙→ Église ogivale moderne.

Anetz, 889 h., c. d'Ancenis.

Anne-de-Campbon (Sainte-),1,530 h., c. de Savenay.

Arthon, 2,367 h., c. de Pornic.

Assérac, 1,851 h., c. d'Herbignac. ⋙→ Église romane (vitraux).

Aubin-des-Châteaux(Saint-),2,219 h., c. de Châteaubriant.

Avessac, 3,425 h., c. de Saint-Nicolas-de-Redon, sur une hauteur (vue étendue). ⋙→ Tumulus.

Barbechat, 1,169 h., c. du Loroux-Bottereau.

Basse-Goulaine, 1,226 h., c. de Vertou. ⋙→ Menhir. — Église ogivale moderne.

Basse-Indre, *V.* Indre.

Batz ou **Le Bourg-de-Batz**, 2,689 h., c. du Croisic, station de bains de mer. ⋙→ Église des XIIIe et XVe s.; clocher du XVIIe s., haut de 60 mèt. — Ruines intéressantes de Notre-Dame-du-Mûrier (XVe s.).

Belligné, 2,297 h., c. de Varades.

Bernerie (La),1,060 h., c. de Bourgneuf-en-Retz; station de bains de mer.

Besné, 1,189 h., c. de Pont-Château. ⋙→ Dolmen dit la Pierre-à-Berthe.

Bignon (Le), 1,805 h., c. d'Aigrefeuille.

Blain, 6,807 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Saint-Nazaire. ⋙→ Le château (mon. hist[1].), bâti par Olivier de Clisson (1380), reconstruit en partie à la Renaissance et démantelé en 1628, a conservé un portail à pont-levis et de belles tours du XIVe s.

Boissière-du-Doré (La), 808 h., c. du Loroux-Bottereau.

Bonnœuvre, 947 h., c. de Saint-Mars-la-Jaille.

Bouaye, 1,583 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes. ⋙→ Lac de Grand-Lieu (*V.* p. 6).

Bouée, 909 h., c. de Savenay.

Bouguenais, 3,642 h., c. de Bouaye.

Bourgneuf-en-Retz, 2,850 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Paimbœuf, sur un chenal communiquant avec l'Océan. ⋙→ Cromlech de 30 pierres, dites pierres de Haute-Folie, éparses dans le champ des Pierres-Levées.

Boussay, 2,096 h., c. de Clisson.

Bouvron, 3,118 h., c. de Blain. ⋙→ Église romane.

Brains, 1,179 h., c. de Bouaye.

Brevin (Saint-), 1,215 h., c. de Paimbœuf. ⋙→ Lazaret et fort de Mindin.

Campbon, 3,496 h., c. de Savenay. ⋙→ Eglise romane avec crypte.

Carquefou, 2,782 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Nantes. ⋙→ Château de la Sailleraye (XVIIe s.), construit par Mansart; jardin dessiné par Le Nôtre; portrait de Mme de Sévigné en Diane chasseresse; par Mignard, autres toiles remarquables et bel ameublement.

Casson, 1,090 h., c. de Nort.

Cellier (Le), 2,331 h., c. de Ligné.

Chantenay, 9,953 h., 6e c. de Nantes, sur un coteau qui domine les prairies, la rive droite et le cours de la Loire.

Chapelle-Basse-Mer (La), 3,270 h., c. du Loroux-Bottereau.

Chapelle-des-Marais (La), 2,103 h., c. d'Herbignac.

Chapelle-Glain (La), 1,551 h., c. de Saint-Julien-de-Vouvantes. ⋙→ Beau château de la Mothe-Glain (1496); beaux appartements ornés de sculptures; splendides cheminées; chapelle ogivale sur le bord d'un étang.

1. On appelle *monuments historiques* les édifices reconnus officiellement comme présentant de l'intérêt au point de vue de l'histoire de l'art et susceptibles, pour cette raison, d'être subventionnés par l'État.

Chapelle-Heulin (La), 1,571 h., c. de Vallet.

Chapelle-Launay (La), 1,593 h., c. de Savenay. ⟶ Ancienne abbaye de Blanche-Couronne, fondée ou reconstituée au XIIe s.

Chapelle-Saint-Sauveur (La), 1,190 h., c. de Varades.

Chapelle-sur-Erdre (La), 2,595 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes. ⟶ Église moderne, de style ogival. — Châtaignier ayant 12 mèt. de circonférence à la base. — Beau château de la Gâcherie, construit au commencement du XVIe s.

Châteaubriant, 5,228 h., ch.-l. d'arrond., sur la Chère. ⟶ Restes de l'enceinte murale (XVe s.). — Ruines du *château* (mon. hist.) du XIe s. : une porte, quatre tours et donjon carré. — *Château-Neuf* (1524) ; dans la cour d'honneur, galerie à colonnade en pierre bleue, qui rattache la façade principale à un élégant pavillon; grand escalier voûté en pierre; chambre et cabinet de Françoise de Foix, décorés de sculptures du temps. Beau et vaste *parc.—Maisons* anciennes.—*Église Saint-Jean-de-Béré* (1114), remarquable édifice roman, récemment réparé. — Derrière l'église, restes d'un *prieuré* de Bénédictins, fondé au XIe s.—*Église Saint-Sauveur* (XVIe s.), qui sera remplacée par une église ogivale, en construction.—Belles *promenades.* — A 1 kil., sur le vaste étang de Choiseul, *île flottante* dite l'île *du Chêne.*

Château-Thébaud, 1,708 h., c. de Vertou, domine un vallée pittoresque et profonde.

Chauvé, 1,835 h., c. de Saint-Père-en-Retz.

Cheix, 399 h., c. du Pellerin. ⟶ Dolmen.

Chéméré, 1,254 h., c. de Bourgneuf-en-Retz. ⟶ Église ogivale moderne.

Chevrolière (La), 2,075 h., c. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. ⟶ Menhir.

Clion (Le), 2,180 h., c. de Pornic. ⟶ Dolmen.

Clisson, 2,826 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes, au confluent de la Sèvre-Nantaise et de la Moine. ⟶ Clisson, complètement détruit en 1793, a été rebâti au commencement du XIXe s., et offre une physionomie tout à fait italienne. — La ville est dominée par les ruines de son *château* (mon. hist.), berceau des Clisson, détruit un 1793. Ce château, dont quelques parties remontent à 1223, et qui est encore un des plus remarquables de la France par son étendue, fut acheté, à la fin du dernier siècle, par le sculpteur Lemot, de l'Institut. On y remarque de hautes tours festonnées de lierres, le pont-levis, les cachots, les oubliettes, les souterrains, les douves, les herses, les mâchicoulis. Les murs ont plus de 5 mèt. d'épaisseur et une hauteur considérable. Deux grandes cheminées de cuisine géminées (XIVe s.) sont dignes d'attention. Le bâtiment où se rendait la justice (XVe s.), construit sur la prison souterraine, dans la seconde cour, est un modèle des édifices de ce genre que bâtit la féodalité. — Dans les dépendances du château, en remontant la Sèvre, s'étend le parc ou *Garenne Lemot*, décorée d'un fort grand nombre d'objets d'art, de temples, de colonnes, de statues, de grottes, de rochers qui, grâce surtout à la nature pittoresque des lieux, ont valu à Clisson le surnom un peu prétentieux de *Tivoli de l'Occident.* Pyramide de la Fidélité, colonne d'Henri IV, grotte d'Héloïse, bains de Diane, temple de Vesta, terrasse, etc. — La *Garenne Valentin*, traversée par la Moine, offre de beaux arbres, de grands blocs de granit et de jolis points de vue. — Église de la Trinité, ayant conservé quelques parties romanes. — Chapelles de la Madeleine (XIIe ou XIIIe s.) et de Saint-Jacques (XIVe s.). — Le pont-viaduc de la Moine, construit en 1841, a 15 arcades ogivales, hautes de 20 mèt.

Colombin (Saint-), 2,384 h., c. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Conquereuil, 1,316 h., c. de Guéméné-Penfao.

Cordemais, 2,506 h., c. de Saint-Étienne-de-Montluc. ⟶ Église des XIe et XVIe s., avec crypte.

Corsept, 1,108 h., c. de Paimbœuf.

⟶ Grand dolmen de l'Aubinais.

Couëron, 4,343 h., c. de Saint-Étienne-de-Montluc. ⟶ Église moderne, de style roman.

Couffé, 2,041 h., c. de Ligné.

Croisic (**Le**), 2,151 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Saint-Nazaire, sur un vaste bassin ou petit golfe appelé le Trait, port de pêche et de commerce, station de bains de mer. ⟶ Église des XVe et XVIe s. à quatre nefs; tour du XVIIe s., haute de 35 mèt. — Chapelles du Crucifix (XVe s.) et Saint-Goustan. — Bel établissement de bains de mer (casino). — Halle au poisson. — Longue jetée en granit. — Jolie vue



Vieilles maisons à Châteaubriant (*V.* p. 50).

au sommet du Mont-Lenigo et de la promenade du Mont-Esprit. — Menhir de Pierre-Longue. — Manoir de Kerbodu (XVIe s.), converti en ferme. — Curieux rochers crevassés de la Pointe du Croisic (batteries de côte).

Crossac, 1,615 h., c. de Pont-Château. ⟶ Dolmen dit de la Barbière.

Derval, 2,993 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Châteaubriant, sur des collines entre le Don et la Chère. ⟶ Château du XIVe s., ruiné en 1593 par les troupes d'Henri IV; larges douves, donjon.

Donges, 2,889 h., c. de Saint-Nazaire. ⟶ Église ruinée du XIIe s.,

reste du prieuré de Notre-Dame. — Menhir appelé Pierre-de-la-Vacherie.

Doulon, 3,504 h., c. de Carquefou. ⟶ A la Ville-en-Pierres, chapelle de Notre-Dame-de-Toutes-Aides, pèlerinage, fréquentée principalement par les marins.

Drefféac, 852 h., c. de Saint-Gildas-des-Bois.

Erbray, 2,976 h., c. de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Escoublac, 1,223 h.,c. de Guérande. ⟶ Dunes qui ont englouti le vieux bourg en 1779.

Étienne-de-Corcoué (Saint-), 1,427 h., c. de Legé.

Étienne-de-Mer-Morte (Saint-), 1,345 h., c. de Machecoul.

Étienne-de-Montluc (Saint-), 4,739 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Saint-Nazaire, sur une colline dominant la Loire.

Fay, 3,575 h., c. de Blain.

Fégréac, 2,952 h., c. de Saint-Nicolas-de-Redon.

Fercé, 937 h., c. de Rougé.

Fiacre (Saint-), 572 h., c. de Vertou. ⟶ Rochers pittoresques.

Fresnay, 863 h., c. de Bourgneuf-en-Retz.

Frossay, 2,900 h., c. de Saint-Père-en-Retz. ⟶ Château moderne de la Rousselière.

Gâvre (Le), 1,644 h., c. de Blain. ⟶ Dans la forêt du Gâvre, le Chêne-au-Duc est âgé, dit-on, de plus de douze siècles.

Géréon (St-), 986 h., c. d'Ancenis.

Gétigné, 2,244 h., c. de Clisson. ⟶ Beaux sites.

Gildas-des-Bois (Saint-), 2,461 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Saint-Nazaire. ⟶ Église (mon. hist.) autrefois abbatiale, reconstruite au XIIIe s., remaniée depuis; belles sculptures; boiseries; grille en fer. — Bâtiments de l'abbaye (XVIIe s.).

Gorges, 1,772 h., c. de Clisson. ⟶ Église du XVIe s.

Grand-Auverné (Le), 1,904 h., c. de Moisdon.

Grand-Champ, 1,953 h., c. de la Chapelle-sur-Erdre.

Guéméné-Penfao, 6,167 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Saint-Nazaire. ⟶ Châteaux modernes de Bruc, du Brossais, Juzet.

Guenrouet, 3,443 h., c. de Saint-Gildas-des-Bois.

Guérande, 6,804 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Saint-Nazaire. ⟶ Pittoresques *murailles* en granit à mâchicoulis, en partie couvertes de plantes grimpantes, bâties par Jean V en 1431, et flanquées de six tours. Quatre portes : *portes Bizienne* et *de Saillé;* la *porte Vannetaise* (deux tours en ruine); la *porte Saint-Michel*, vraie forteresse défendue par deux tours élevées, à mâchicoulis, renfermant les archives, la prison et l'hôtel de ville. — *Église Saint-Aubin* (mon. hist.), construite en grande partie (les trois nefs) au XIIe ou au XIIIe s.; transsept et chœur du XVe ou du XVIe s. Dans l'épaisseur du contre-fort, à gauche du porche principal (XVe s.), chaire extérieure. Ce porche et le porche latéral du S. avaient été restaurés avec goût en 1860 ; mais, en 1876, le premier s'est écroulé avec le clocher nouvellement construit qui le surmontait. Colonnes de la nef ornées de chapiteaux romans curieusement sculptés. Aux fenêtres E. de la nef et des bas-côtés, anciens vitraux; beaux retables du XVIIe s., en marbre, sur les autels du transsept; tombeau du XVIe s. dans une chapelle à dr. en entrant. — *Notre-Dame-la-Blanche* (1348), gracieux édifice, restauré. — A l'entrée du faubourg Bizienne, ruines d'un *couvent de Dominicains* (XVIe s.). — *Petit séminaire* installé dans un couvent d'Ursulines (1700). — *Hôpital* établi en 1856; belle porte de la Renaissance. — 2 menhirs, 3 dolmens, à Kerleour, à Kerlo et à Sandun; cromlech à Kerbour.

Haie-Fouassière (La), 1,289 h., c. de Vertou. ⟶ Château moderne du Hallay.

Haute-Goulaine, 1,841 h., c. de Vertou. ⟶ Château du XVe s.; beaux appartements où couchèrent Henri IV et Louis XIV. —Église ogivale moderne.

Herbignac, 3,964 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Saint-Nazaire. ⟶ Église ogivale moderne.

Herblain (**Saint-**), 2,611 h., 6e c. de Nantes. ⋙→ A l'Essongère, châtaignier de 8 mèt. de circonférence.

Herblon (**Saint-**), 2,864 h., c. d'Ancenis, sur une hauteur.

Héric, 4,248 h., c. de Nort.

Hilaire-de-Chaléons (**St-**), 1,542 h., c. de Bourgneuf-en-Retz. ⋙→ Calvaire.

Hilaire-du-Bois (**Saint-**) 1,287 h., c. de Clisson.

Indre, 3,351 h., 6e c. de Nantes; commune composée de trois localités voisines, Haute-Indre, Basse-Indre et Indret (bel établissement métallurgique sur la rive g. de la Loire, *V. Industrie*, p. 44). ⋙→ A la Basse-Indre : église romane moderne. — A Indret, ermitage de Saint-Ermeland, grossier édifice du VIIe s. — Château de 1594 à 1642.



Église de Guérande, avant l'effondrement du clocher (*V.* p. 52).

Issé, 2,123 h., c. de Moisdon.

Jans, 1,675 h., c. de Derval.

Jean-de-Boiseau (**Saint-**), 1,883 h., c. du Pellerin. ⋙→ Chapelle de Bethléem (XVe s.). — Châteaux modernes du Pé et d'Aux.

Jean-de-Corcoué (**Saint-**), 1,434 h., c. de Legé.

Joachim (**Saint-**), 4,624 h., c. de Pont-Château.

Joué-sur-Erdre, 2,796 h., c. de Riaillé. ⋙→ Église du XVIe s. — Châteaux modernes de Lucinière et de la Chauvelière.

Juigné-les-Moûtiers, 940 h., c. de

Saint-Julien-de-Vouvantes. ⋙→ Grotte aux Fées.

Julien-de-Concelles (**Saint-**), 3,971 h., c. du Loroux-Bottereau.

Julien-de-Vouvantes (**Saint-**), 1,945 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Châteaubriant. ⋙→ Trois fontaines, dont les eaux passent pour guérir la fièvre, la gale et les maux d'yeux.

Landreau (**Le**), 2,058 h., c. du Loroux-Bottereau.

Lavau, 1,058 h., c. de Savenay

Legé, 4,430 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Nantes. ⋙→ Dans l'église, 4 statues de Molchnecht et deux tableaux de Pineau.

Léger (**Saint-**), 605 h., c. de Bouaye, sur un coteau.

Ligné, 2,632 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ancenis, sur une colline.

Limouzinière (**La**), 1,384 h., c. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. ⋙→ Ruines du château de la Touche.

Loroux-Bottereau (**Le**), 4,105 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes. ⋙→ Château ruiné du xve s. — Chapelle romane servant de mairie.

Louisfert, 851 h., c. de Moisdon.

Luce (**Sainte-**), 1,119 h., c. de Carquefou. ⋙→ Château de Chassais, de la fin du xviie s.

Lumine-de-Clisson (**Saint-**), 1,289 h., c. de Clisson.

Lumine-de-Coutais (**Saint-**), 1,504 h., c. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Lusanger, 1,564 h., c. de Derval.

Lyphard (**Saint-**), 1,799 h., c. d'Herbignac. ⋙→ Église du xie s.

Machecoul, 5,720 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes. ⋙→ Restes d'un château de Gilles de Retz (xve s.). — Motte féodale. — Ruines de l'abbaye de la Chaume (xie s.). — A Quinquenavant, église avec crypte du xiie s.

Maisdon, 2,115 h., c. d'Aigrefeuille.

Malville, 1,788 h., c. de Savenay.

Marie (**Sainte-**), 1,536 h., c. de Pornic. ⋙→ Église du xie s., qui dépendait autrefois d'une abbaye d'Augustins.

Marne (**La**), 1,105 h., c. de Machecoul.

Mars-de-Coutais (**Saint-**), 1,625 h., c. de Machecoul.

Mars-du-Désert (**Saint-**), 1,829 h., c. de Nort.

Mars-la-Jaille (**Saint-**), 1,927 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ancenis, sur l'Erdre. ⋙→ Château moderne.

Marsac, 1,691 h., c. de Guémené-Penfao.

Massérac, 954 h., c. de Guémené-Penfao. ⋙→ Lac Murin.

Maumusson, 1,388 h., c. de Saint-Mars-la-Jaille.

Mauves, 1,548 h., c. de Carquefou. ⋙→ Beaux rochers.

Meilleraye (**La**), 1,775 h., c. de Moisdon. ⋙→ Abbaye de trappistes, dont la chapelle date des xiie et xve s.

Même (**St-**), 922 h., c. de Machecoul.

Mésanger, 3,010 h., c. d'Ancenis.

Mesquer, 1,704 h., c. de Guérande.

Michel-Chef-Chef (**Saint-**), 1,154 h., c. de Pornic.

Missillac, 3,616 h., c. de Saint-Gildas-des-Bois. ⋙→ Dolmen de la Roche-au-Loup. — Château de la Bretesche (xve s.).

Moisdon, 2,605 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Châteaubriant.

Molf (**Saint-**), 1,254 h., c. de Guérande. ⋙→ Presbytère, ancien manoir de la duchesse Anne.

Monnières, 1,058 h., c. de Clisson, sur un coteau.

Montagne (**La**), 2,106 h., c. du Pellerin.

Montbert, 2,607 h., c. d'Aigrefeuille.

Montoir, 4,605 h., c. de St-Nazaire.

Montrelais, 1,888 h., c. de Varades, sur un coteau. ⋙→ Dans l'église, curieux vitraux.

Mouais, 527 h., c. de Derval.

Moûtiers (**Les**), 6?0 h., c. de Bourgneuf-en-Retz. ⋙→ Motte féodale; ruines d'un château.

Mouzeil, 1,615 h., c. de Ligné.

Mouzillon, 1,502 h., c. de Vallet. ⋙→ Église ogivale moderne.

Nantes, 122,247 h., ch.-l. du départ., port de commerce de premier ordre, situé au confluent de la Loire de la Sèvre, de l'Erdre, de la Chésine et du Sail. ⋙→ Nantes a un périmètre de 20 kil. (4,278 hect. de superficie), 1,640 rues, dont quelques-unes des plus belles, celles du quartier Graslin, ont été ouvertes au siècle dernier; un *passage* fort beau, celui *de Pommeraye*, unissant les rues de la Fosse et

de Crébillon par des galeries superbes ornées de statues (par Debay fils) et d'un magnifique escalier; de beaux *quais* bordés de maisons du XVIIIe s.; plusieurs *places* fort remarquables, telles que la place *Royale*, décorée d'une fontaine monumentale, et la place *Louis XVI*, ornée de la statue de ce roi. — Nantes ne compte pas moins de 18 *ponts*, sur son fleuve et ses deux rivières; les plus remarquables sont ceux qui franchissent, sur une seule ligne, les six bras de la Loire, et dont le plus long, le *pont de Pirmil*, construit au XIe s. et restauré en 1565, 1711 1840 et 1862, a onze arches et 250 mèt. de longueur.

La *cathédrale Saint-Pierre* (mon hist.) fut bâtie de 1434 à 1491, sur de vastes proportions. La nef, dont les voûtes ont 37 mèt. de hauteur, et le transsept ont été seuls exécutés au XVe s. La façade, flanquée de deux tours inachevées (65 mèt. de hauteur), est

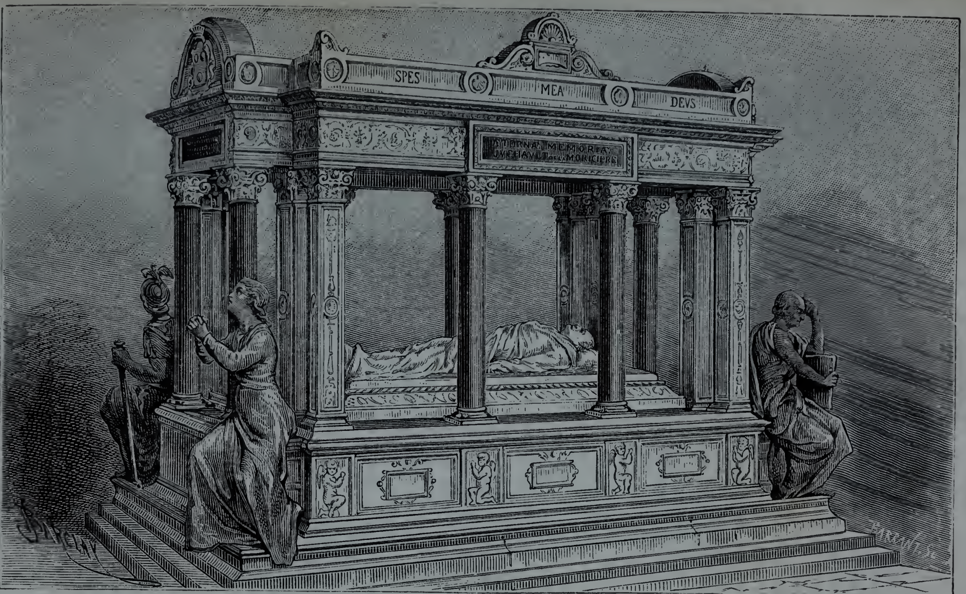


Château de Haute-Goulaine (*V.* p. 52).

très-ornée dans ses parties inférieures. La statue de saint Pierre, sous le portail du milieu, est moderne. Les voussures de ce portail sont décorées de statuettes formant la représentation du Jugement dernier. L'intérieur se compose d'une nef de cinq travées, trop courte, et de deux bas-côtés. Le chœur a été reconstruit sur de vastes proportions, dans le style de la nef, entre 1845 et 1880. La cathédrale de Nantes est aujourd'hui la plus grande de toute la Bretagne; sa longueur est de 102 mèt. Dix piliers seulement séparent la nef des bas-côtés. La nef paraît d'autant plus élevée qu'elle est moins longue. La galerie du triforium se fait remarquer par sa richesse et son élégance. Quatre statues, de Thomas Louis, artiste nantais, décorent les côtés de l'orgue, dont le buffet est de Cliquot. Les curieux bas-reliefs des piliers destinés à soutenir la voûte du buffet d'orgues, du XVe s. (scènes de la vie des Patriarches, enca-

drées d'une riche décoration), ont été restaurés avec goût. Dans la dernière chapelle de droite, boiserie sculptée par Thomas Louis, très-beau tableau d'Hippolyte Flandrin (*Saint Clair guérissant les aveugles*) et vitrail (même sujet). La chapelle du Saint-Sacrement, récemment achevée, possède une belle verrière, un tableau de Delaunay (la *Communion des Apôtres*) et des peintures murales, par Coutan. Ce qui attire surtout l'attention dans la cathédrale, c'est le *tombeau de François II*, dernier duc de Bretagne, et de la duchesse Marguerite de Foix, véritable chef-d'œuvre de la Renaissance. Il se trouve actuellement placé dans le transsept du Sud, à la droite du chœur. Ce tombeau, qui date de 1507 et qui est dû à Michel Colomb, a 3 mèt. de longueur sur 1^{m},41 de largeur et 1^{m},62 de hauteur. Reposant sur un socle de marbre blanc orné d'hermines et du chiffre de François II, il se compose d'un massif rectangulaire de marbre blanc, recouvert d'une table de marbre noir, sur laquelle sont les statues des deux époux, en marbre blanc. Leurs têtes reposent sur des oreillers à broderies que soutiennent trois anges; à leurs pieds sont un lion et un lévrier couchés. Aux quatre angles sont placées quatre statues debout, représentant la Justice, la Force, la Prudence et la Tempérance. Sur les faces sont creusées seize niches de marbre rouge : les niches des côtés latéraux contiennent les Apôtres ; celles de la face inférieure, saint François d'Assise et sainte Marguerite; celle de la face antérieure, Charlemagne et saint Louis ; au-dessous de ces seize figures, dans des niches rondes en marbre blanc, on remarque seize pleureuses (un peu mutilées) en marbre vert, dont les mains et les têtes sont en marbre blanc. Un autre chef-d'œuvre a été inauguré dans la cathédrale en 1879 : c'est le magnifique *tombeau du général de Lamoricière*, exécuté sur les dessins de Boitte, architecte, et orné de magnifiques statues en marbre et en bronze par Paul Dubois.

L'*église Saint-Nicolas* a été construite dans le style du milieu du XIIIe s., sus les dessins de Lassus (sculptures de Grootaërs; peintures de Delaunay). L'intérieur se compose d'une nef, de quatre bas-côtés, d'un transsept peu développé, et d'un chœur avec un bas-côté et cinq chapelles absidales. La façade est surmontée d'une magnifique flèche en pierre qui atteint 85 mèt. de hauteur. Le clocher qu'elle couronne rappelle celui de Vendôme, une des œuvres les plus remarquables du XIIe s. — *Sainte-Croix*, élevée d'abord sur les ruines d'un temple païen, a été reconstruite en 1685. Le chœur date de 1840. On y remarque une fort belle verrière et un autel, de Thomas Louis. Cette église a été l'objet d'importantes réparations ; sur le campanile qui surmonte la façade, a été placé un couronnement en plomb rappelant celui qui surmontait le beffroi du palais de Bouffay, démoli en 1848. — *Saint-Jacques* (mon. hist.) est un charmant échantillon de l'architecture du XIIe s.; à l'intérieur, curieux chapiteaux. La façade a été rebâtie en 1851. — La *chapelle de l'Immaculée-Conception* (ancienne église des Minimes), fondée en 1469, a été récemment restaurée; le portail, du XVIIe s., a été surmonté d'une statue de la Vierge par Suc. — L'église de *la Madeleine*, dominée par un clocher très-élevé, est moderne aussi (style du XIIIe s.). — *Saint-Clément* (style ogival, moderne), précédée d'une façade grandiose, est surmontée d'une flèche. — *Notre-Dame-de-Bon-Port*, construite sur les dessins de Chenantais, a été conçue dans le style classique ; on y signale : les peintures du fronton du portail ; une coupole hardie; des vitraux et de belles peintures à l'intérieur par Le Hénaff. — *Saint-Similien*, moderne (style ogival). — *Saint-Donatien*, récemment reconstruite (style roman), *Sainte-Anne*, *Saint-Clair* (style mélangé) ; les *chapelles des Franciscains* (bon style du XIIIe s.), *du grand séminaire* (romane), *du petit séminaire* (ogivale), *de la Salette* (1858-1860), *de la Visitation* (belles peintures de Delaunay), *des Pères de la Foi*, méritent aussi une mention. — Nantes possède un beau *temple* protestant, de style composite.



Tombeau de Lamoricière, à la cathédrale de Nantes (V. p. 56).

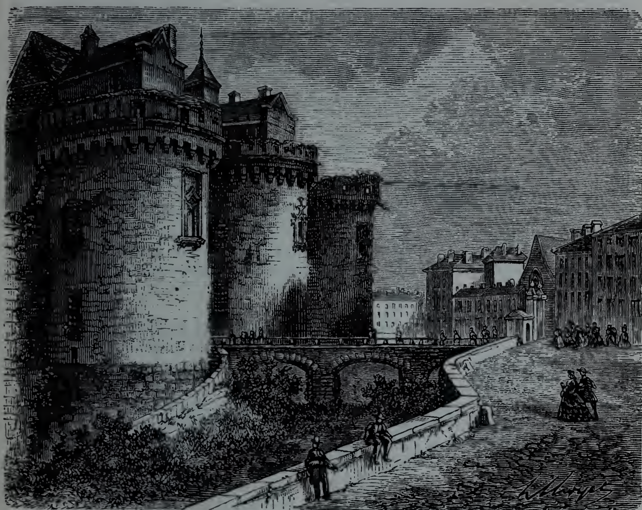
Le *château* (mon. hist.), qui paraît avoir remplacé des fortifications du xe s., fut reconstruit en 1466 par le duc François II, à qui est attribuée la façade, primitivement composée de quatre grosses tours, dont trois seulement subsistent aujourd'hui. La porte principale est du xive s. Sur le quai, du côté de la Loire, trois autres tours sont restées parfaitement intactes. Une partie du château, comprenant divers logements, a été reconstruite à la fin du xviie s. Le château de Nantes a servi de résidence aux ducs de Bretagne, et a reçu la visite de Louis XI, Louis XII, François Ier, Charles IX, Henri IV, Louis XIV, du comte d'Artois et de Napoléon. Parmi les prisonniers qui y ont été enfermés, on cite Gilles de Retz, le cardinal de Retz, Fouquet et la duchesse de Berry. La salle d'armes, le grand puits (au nord-ouest de la cour), le *grand logis* ou donjon, qui n'est probablement pas postérieur aux premières années du xvie s., sont les parties les plus intéressantes. Un petit monument ogival qui surmonte la grosse tour de l'est, dite *tour du Fer-à-Cheval*, a longtemps passé à tort pour être la chapelle où fut célébré le mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne. La chapelle du château fut détruite en 1800, par une explosion, ainsi que la quatrième tour de la façade.

La *préfecture* est l'ancien palais de la Cour des comptes, bâti en 1763 par l'architecte Ceineray. On remarque à l'intérieur un bel escalier à deux rampes, conduisant aux appartements. — L'*hôtel de ville*, ancien hôtel Bizard, acheté en 1575, réparé depuis, précédé d'un portique, construit en 1808 et surmonté des statues de la Loire et de la Sèvre, par Debay père. — Le *palais de justice*, commencé en 1844 et achevé en 1853, sur les dessins de Scheult et de Chenantais, a 55 mèt. de largeur sur 66 mèt. de longueur. Une grille sépare la cour d'honneur de la place du Palais. Un escalier monumental précède le large portique, où l'on remarque un groupe remarquable de Suc, représentant la Justice ayant d'un côté le Crime, qu'elle punit, de l'autre l'Innocence, qu'elle protége; les statues de la Force et de la Loi, par Ménard, occupent les niches des pieds-droits de l'arcade. — La *Bourse* a été terminée en 1809; à la façade de l'est, statues de Jean Bart, Duguay-Trouin, Duquesne et Cassart; à la façade de l'ouest, qui a quelque caractère, dix colonnes ioniques sont surmontées de dix statues emblématiques : les quatre Parties du monde, la ville de Nantes, la Loire, etc. — Le *théâtre*, l'un des plus beaux de France, passe pour le chef-d'œuvre de Mathurin Crucy. Il a été achevé en 1787. La façade, d'ordre corinthien, est tout à fait monumentale; elle est surmontée de 8 statues, représentant huit Muses.

On remarque aussi : la *fontaine* monumentale de la place Royale; — la *poissonnerie*, joli bâtiment circulaire, qui orne depuis 1851 la place Neptune (trois statues, la Loire, la Sèvre, l'Erdre); — la *gare* du chemin de fer, dont la façade est décorée des statues de la Loire, de la ville de Nantes et de l'Océan; — le *Muséum d'histoire naturelle* et l'*École des sciences* (façade reconstruite sur les dessins de M. Bouguerel, 1868); — la *halle aux grains*, qui renferme la *bibliothèque* (90,000 vol.; 36,000 pièces; 500 manuscrits; 300 incunables; 11,000 estampes; admirable manuscrit de la *Cité de Dieu*), au premier étage (une façade monumentale a été construite, en 1869, du côté de la Loire); — l'ancienne *halle aux toiles*, bâtie en 1825, contenant, au rez-de-chaussée, un marché aux légumes, et, au premier étage, le *musée* des tableaux et des sculptures; — les *Salorges*, vastes magasins de granit, longs de 100 mèt., larges de 74, hauts de 10, construits en 1778 et servant d'entrepôt réel pour les denrées coloniales; — l'*hôpital général de Saint-Jacques*, construit en 1833 et principalement affecté aux aliénés; — l'*hôtel-Dieu*, établissement modèle, récemment rebâti; — un grand nombre de *maisons* anciennes : la *maison des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul*, rue Saint-Jean (xvie s.), restaurée par M. Liberge (à l'angle extérieur du mur de clôture, statue de saint Vincent de Paul,

par Thomas Louis) ; — la *Psalette* (ancien évêché), bel hôtel de la fin du xve s.; — l'*hôtel Chardonneau;* — l'*hôtel Rosmadec*, occupé par les écoles chrétiennes ; — la *maison des Tourelles*, où logèrent Charles IX et Henri IV; — la *maison du Guigny*, où fut arrêtée la duchesse de Berry.

Le *musée* de peinture (plus de 1,000 tableaux ; 150 statues, bustes, plâtres), qui passe à juste titre pour un des plus beaux de province, possède des tableaux ou de bonnes copies du Pérugin, de Léonard de Vinci, du Guide, de l'Albane, du Caravage, du Tintoret, d'Andréa del Sarto, de Sébastien del Piombo, de Murillo, Ribera, Velasquez, Zurbaran, Rubens, Philippe de Champaigne, Breughel, G. de Crayer, Van der Meulen, Wouwermans, J. Stella, la Hyre, Ingres, Eug. Delacroix, Daubigny, Latour, Sigalon, H. Vernet, J. Vernet, H. Flandrin, L. Robert, Gros, Brascassat, Gérôme, Delaunay, Corot, Courbet, Baudry, Hamon, Watteau, Lancret, Fromentin, Géricault, etc. Parmi les sculptures, plusieurs des statues ou des bustes que possède le musée sont des imitations ou des copies ; il faut signaler seulement : *Cléopâtre*, en marbre de Carrare, par Ducommun du Locle, sculpteur nantais ; l'*Enfant au Sablier*, marbre, par Aizelin ; un *Prisonnier gaulois*, marbre, par Mme Bertaux ; *Aristée*, marbre, par Caillé, de Nantes ; l'*Enfant à la Sauterelle*, marbre, par Lebourg, de Nantes ; le *Jeune Hyacinthe*, marbre, par Maximilien. — Le *musée archéologique*, inauguré en 1856 et installé dans l'église de l'Oratoire (1616), renferme, entre autres curiosités, de belles antiquités romaines trouvées dans les fondations de l'ancien château de Bouffay (magnifique bas-relief représentant le combat d'Achille et de Penthésilée), 2 belles statues du xve s., une collection de 45 vases péruviens, provenant des tombeaux des



Château de Nantes (*V.* p. 58).

Incas, et une collection de 400 médailles. Au musée archéologique ont été transportés les débris de l'ancienne chapelle de la Collégiale, remarquable spécimen de l'architecture de la Renaissance, dont les ruines ont été démolies en 1868 pour l'agrandissement de la place Saint-Pierre.

Les principales *promenades* de Nantes sont : le *cours Saint-Pierre* et le *cours Saint-André* (statues médiocres : en face de la Loire, Anne de Bretagne et Arthur III; vis-à-vis de l'Erdre, Du Guesclin et Clisson; sur la *place Louis XVI*, qui sépare les deux cours, s'élève une colonne de 28 mèt., surmontée de la statue de Louis XVI, par Molchnecht); le *cours Cambronne*, au milieu duquel s'élève la *statue de Cambronne*, par Debay fils ;—plusieurs *boulevards* ou *avenues ;* — le *jardin botanique* (magnifique allée de magnolias) ; le *quai de la Fosse*, suivi par le chemin de fer de Saint-Nazaire, et qui s'étend de la Bourse à l'extrémité de la ville, le long du port, sur une longueur d'environ 2 kilomètres. Il se termine au pied de la colline de l'Ermitage, dont le sommet porte l'église Sainte-Anne. Un escalier monumental de 75 degrés, terminé par la statue de sainte Anne (par Ménard), relie la Fosse à cette église. Du haut de ce belvédère, magnifique panorama sur la ville, les nombreux bras de la Loire et les campagnes environnantes. — Nantes possède trois *cimetières*. Dans celui de la Miséricorde, on remarque le tombeau des victimes de juillet 1830 et les mausolées de Cambronne et du général de Bréa.

Nazaire (Saint-), 18,370 h., ch.-l. d'arrond., port de commerce important sur la rive droite de la Loire, à son embouchure. ⋙→ Près de la gare du chemin de fer, au centre d'un square, dolmen considérable dont la table a 3 m. 26 de long. sur 1 m. 64 de larg.— Saint-Nazaire, malgré son importance, n'a pas encore de monument moderne remarquable. — Magnifiques bassins à flot. — Tribunal de commerce. — Entrepôt réel des douanes ; magasins généraux, entrepôt général des sels. — Bains de mer.

Nicolas-de-Redon (Saint-), 2,025 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Saint Nazaire, sur la Vilaine ⋙→ Église moderne, style du XIIIe s.

Nort, 5,765 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Châteaubriant, sur l'Erdre, au point où cette rivière devient navigable. ⋙→ Église moderne.

Notre-Dame-des-Landes, 1,860 h., c. de Blain.

Noyal, 515 h., c. de Rougé.

Nozay, 3,857 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Châteaubriant. ⋙→ Église moderne, de style roman. — École d'agriculture du Grand-Jouan.

Orvault, 2,118 h., c. de la Chapelle-sur-Erdre. ⋙→ Belle chapelle ogivale de Notre-Dame-des-Anges, avec vitraux.

Oudon, 1,767 h., c. d'Ancenis. ⋙→ Beau donjon octogonal à cinq étages, (mon. hist.), et débris d'un château fort du XVe s.—Église moderne, de style ogival, surmontée d'un haut clocher.

Paimbœuf, 2,612 h., ch.-l. d'arr., sur la rive gauche de la Loire. ⋙→ Dans l'église (style byzantin, moderne), magnifique maître-autel du XVIIe s., provenant de l'abbaye de Buzay. — Menhir.

Pallet (Le), 1,623 h., c. de Vallet. ⋙→ Dans une ancienne chapelle seigneuriale, tombeau à statues du XIVe s. — Château ruiné, démantelé en 1420.

Pannecé, 1,494 h., c. de Riaillé.

Pazanne (Sainte-), 2,421 h., c. du Pellerin. ⋙→ Dolmen ruiné, chargé de signes gravés. — Église ogivale moderne.

Paulx, 1,842 h., c. de Machecoul.

Pellerin (Le), 1,794 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Paimbœuf, sur un coteau de la rive gauche de la Loire. ⋙→ Église ogivale moderne.

Père-en-Retz (Saint-), 2,954 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Paimbœuf. ⋙→ Pierres celtiques. — Motte féodale. — Église ogivale moderne.

Petit-Auverné (Le), 1,022 h., c. de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Petit-Mars, 1,400 h., c. de Nort. ⋙→ Église ogivale moderne.

Philbert-de-Grand-Lieu (Saint-), 3,883 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes, sur le lac de Grand-Lieu

⋙→ Église romane (mon. hist.); abside du XVIe s.; crypte renfermant le cercueil en pierre de saint Philbert. — Châteaux de Lamoricière et des Jamonières.

Pierric, 1,659 h., c. de Guéméné-Penfao.

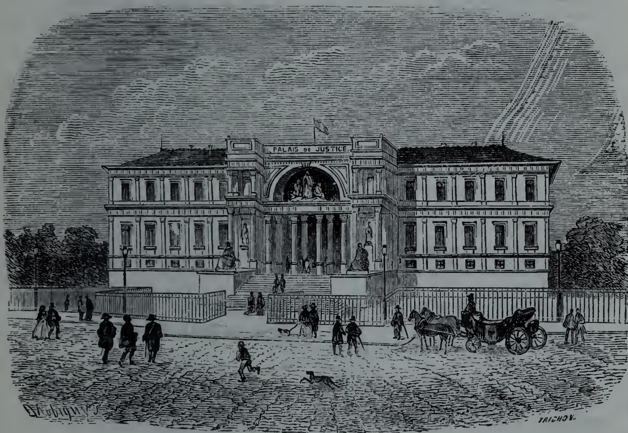
Pin (Le), 1,456 h., c. de Saint-Mars-la Jaille.

Piriac 1,320 h., c. de Guérande. ⋙→ Grottes et rochers schisteux très-curieux. — Tombeau d'Almanzor, mégalithe.

Plaine (La), 1,503 h., c. de Pornic. ⋙→A Quirouard et surtout à Préfailles, bains de mer très-fréquentés.

Planche (La), 1,840 h., c. d'Aigrefeuille.

Plessé, 5,154 h., c. de Saint-Nicolas-de-Redon. ⋙→ Ruines du château de Fresnay. — Magnifique château moderne de Carheil, construit vers 1725; escalier dit de Coislin, dont la rampe est un curieux travail de serrurerie; dans la chapelle, bons tableaux et verrières exécutées à Sèvres (deux d'après les cartons d'Ingres). Ce château a appartenu à Mme Adélaïde, sœur de Louis-Philippe, qui en fit présent à son neveu, le prince de Joinville. — A Fresnay, chapelle renfermant des peintures du XVe s.



Palais de Justice, à Nantes (*V.* p. 58).

Pont-Château, 4,368 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Saint-Nazaire, sur le Brivet, qui y devient navigable, à l'extrémité du Sillon de Bretagne. ⋙→Menhir dit le Fuseau de la Madeleine.

Pont-Saint-Martin, 1,717 h., c. de Bouaye.

Pornic, 1,666 h., ch.-l. de c. de l'arr. de Paimbœuf, port sur l'Océan. ⋙→ Monuments mégalithiques. — Château ruiné du XVe s. — Bains de mer. — Sur la promenade, statue du contre-amiral Leray, par Ménard.

Port-Saint-Père, 1,970 h., c. du Pellerin.

Pouillé, 798 h., c. d'Ancenis.

Pouliguen (Le), 1,012 h., c. du Croisic, jolie station de bains de mer (belle plage). ⋙→ Église moderne assez élégante. — Villa d'Esgrigny, entourée de beaux jardins. — Jolie promenade appelée le Bois. — Curieux

rochers de Painchâteau, surmontés d'une chapelle renfermant un remarquable bas-relief en albâtre.

Prinquiau, 1,564 h., c. de Savenay. ⋙→ Église ogivale moderne.

Puceul, 1,767 h., c. de Nozay.

Quilly, 1,072 h., c. de Savenay.

Regrippière (La), 1,234 h., c. de Vallet.

Reine (Sainte-), 1,001 h., c. de Pont-Château. ⋙→ Grand dolmen. — Autre dolmen ruiné.

Remaudière (La), 1,126 h., c. du Loroux-Bottereau.

Remouillé, 1,171 h., c. d'Aigrefeuille.

Rezé, 6,849 h., c. de Bouaye. ⋙→ Nombreuses ruines gallo-romaines. — Église dont quelques parties sont des XIIe et XIIIe s. — A Saint-Paul-de-Rezé, église ogivale moderne.

Riaillé, 2,549 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ancenis, sur l'Erdre. ⋙→ Au Haut-Rocher, fontaine minérale tombant d'un rocher calcaire de 13 à 14 mèt. d'élévation.

Rouans, 2,310 h., c. du Pellerin. ⋙→ Aux environs, ruines de l'abbaye de Buzay, fondée en 1135, mais reconstruite au XVIIIe s.

Rougé, 2,712 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Châteaubriant, sur une hauteur. ⋙→ Dans l'église, autel et peinture du XVe s.

Rouxière (La), 1,261 h., c. de Varades.

Ruffigné, 1,080 h., c. de Châteaubriant.

Saffré, 3,562 h., c. de Nozay.

Sautron, 999 h., c. de la Chapelle-sur-Erdre. ⋙→ Chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Garant, bâtie par le duc François II (1464).

Savenay, 2,902 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Saint-Nazaire, en amphithéâtre sur le flanc d'un coteau du Sillon de Bretagne, dominant la rive dr. de la Loire. Cette ville portait le titre de sous-préfecture avant 1868.

Sébastien (Saint-), 2,340 h., 4e c. de Nantes. ⋙→ Église ogivale moderne.

Sévérac, 1,553 h., c. de Saint-Gildas-des-Bois. ⋙→ Dolmen de la Vache.

Sion, 2,995 h., c. de Derval. ⋙→ Restes d'un cromlech.

Sorinières (Les), 1,260 h., c. de Vertou.

Soudan, 2,662 h., c. de Châteaubriant. ⋙→ Château moderne de la Garenne.

Soulvache, 545 h., c. de Rougé. ⋙→ Château ruiné avec fossés et donjon ; petite chapelle romane.

Sucé, 2,380 h., c. de la Chapelle-sur-Erdre.

Sulpice-des-Landes (Saint-), 1,381 h., c. de Saint-Mars-la-Jaille.

Teillé, 1,741 h., c. de Riaillé.

Temple (Le), 524 h., c. de Saint-Étienne-de-Montluc.

Thouaré, 984 h., c. de Carquefou.

Touches (Les), 2,149 h., c. de Nort.

Touvois, 1,858 h., c. de Legé. ⋙→ Grand tumulus. — Chapelle de Frétigné (XIIIe s.).

Trans, 1,217 h., c. de Riaillé. ⋙→ Dans l'église, belle fenêtre à vitraux du XVIe s.

Treffieuc, 1,152 h., c. de Nozay. ⋙→ Église ogivale moderne.

Treillières, 1,969 h., c. de la Chapelle-sur-Erdre. ⋙→ Chapelle des Dons (XVe s.). — Peulven appelé Galoche de Gargantua.

Turballe (La), 2,221 h., c. de Guérande.

Vallet, 5,200 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes. ⋙→ Église ogivale moderne.

Varades, 3,566 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Ancenis, sur la Loire. ⋙→ Ruines du château de la Madeleine (XVe s.).

Vay, 3,162 h., c. de Nozay.

Vertou, 5,471 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Nantes, sur une éminence dominant la Sèvre Nantaise. ⋙→ Monuments mégalithiques. — Église du XIe s. — Église ogivale moderne.

Viaud (Saint-), 1.607 h., c. de Saint-Père-en-Retz. ⋙→ Église en partie du XIIe s.; façade et clocher modernes (style ogival).

Vieillevigne, 3,256 h., c. d'Aigrefeuille.

Vigneux, 3,455 h., c. de Siant-



Donjon d'Oudon (*V.* p. 60).

Étienne-de-Montluc. ⋙→ Château du Buron, en partie du XIVe s., où séjourna Mme de Sévigné.

Villepôt, 1,208 h., c. de Rougé.

Vincent - des - Landes (Saint-), 1,930 h., c. de Derval, sur une hauteur.

Vritz, 1,774 h., c. de Saint-Mars-la-Jaille, sur une hauteur.

Vue, 1,266 h., c. du Pellerin. ⋙→ Église ogivale moderne. — Fontaine, but de pèlerinage pour les maux d'yeux.

24,967. — Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

France par ADOLPHE JOANNE

LOIRE - INFÉRIEURE

Les chiffres indiquent la hauteur en mètres au-dessus du niveau de la mer



Gravé chez Erhard, 12, r. Duguay-Trouin

Librairie Hachette et Cie à Paris.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
A PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



NOUVELLE COLLECTION DES GÉOGRAPHIES DÉPARTI

PAR AD. JOANNE

FORMAT IN-12 CARTONNÉ

Prix de chaque volume . . . . 1 fr.

(*Août* 1880).

68 départements sont en vente

EN VENTE

Ain	11 gravures,	1 carte.
Aisne	20 —	1 —
Allier	27 —	1 —
Alpes-Maritimes	15 —	1 —
Ardèche . . .	12 —	1 —
Ariége	8 —	1 —
Aube	14 —	1 —
Aude	9 —	1 —
Basses-Alpes . .	10 —	1 —
Bouch.-du-Rhône	24 —	1 —
Calvados	11 —	1 —
Cantal	14 —	1 —
Charente	15 —	1 —
Charente-Infér .	14 —	1 —
Corrèze	11 —	1 —
Corse	11 —	1 —
Côte-d'Or . . .	21 —	1 —
Côtes-du-Nord .	10 —	1 —
Deux-Sèvres . .	14 —	1 —
Dordogne	14 —	1 —
Doubs	13 —	1 —
Drôme	13 —	1 —
Finistère	16 —	1 —
Gard	12 —	1 —
Gers	11 —	1 —
Gironde	15 —	1 —
Haute-Garonne .	12 —	1 —
Haute-Saône . .	12 —	1 —
Haute-Savoie . .	19 —	1 —
Haute-Vienne . .	10 —	1 —
Hautes-Alpes . .	18 —	1 —
Hautes-Pyrénées	14 —	1 —
Ille-et-Vilaine .	14 —	1 —
Indre	22 —	1 —
Indre-et-Loire .	21 grav[illegible]	[illegible]
Isère	10 [illegible]	[illegible]
Jura	12 [illegible]	[illegible]
Landes	11 [illegible]	[illegible]
Loir-et-Cher . .	13 [illegible]	[illegible]
Loire	16 —	1 —
Loire-Inférieure	18 —	1 —
Loiret	22 —	1 —
Lot	8 —	1 —
Maine-et-Loire .	22 —	1 —
Manche	13 —	1 —
Marne	12 —	1 —
Meurthe	31 —	1 —
Morbihan	13 —	1 —
Nièvre	9 —	1 —
Nord	17 —	1 —
Oise	10 —	1 —
Pas-de-Calais . .	9 —	1 —
Puy-de-Dôme . .	16 —	1 —
Pyrén.-Orient. .	13 —	1 —
Rhône	19 —	1 —
Saône-et-Loire .	23 —	1 —
Savoie	14 —	1 —
Seine-et-Marne .	13 —	1 —
Seine-et-Oise . .	17 —	1 —
Seine-Inférieure	15 —	1 —
Somme	12 —	1 —
Tarn	11 —	1 —
Var	12 —	1 —
Vaucluse	16 —	1 —
Vendée	14 —	1 —
Vienne	15 —	1 —
Vosges	17 —	1 —
Yonne	17 —	1 —

ATLAS DE LA FRANCE

CONTENANT 95 CARTES

(1 carte générale de la France, 89 cartes départementales, 1 carte de l'Algérie et 4 cartes des Colonies)

1 beau volume in-folio, cartonné : 40 fr.

1111. — IMPRIMERIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.